

DE LA **FORMATION** TRANSFRONTALIÈRE À L'**EMPLOI** DANS LE RHIN SUPÉRIEUR

ÉTAT DES LIEUX DES ACTEURS,
PROJETS, ACTIONS, ÉTUDES

MARS 2012



DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPÉRIEUR

TRINATIONALE
METROPOLREGION
OBERRHEIN



REGION METROPOLITAINE
TRINATIONALE
DU RHIN SUPÉRIEUR



La présidence française de la Conférence du Rhin Supérieur a choisi comme premier axe d'intervention prioritaire pour 2011

l'économie et la fluidification du marché du travail transfrontalier.

Concrètement, elle souhaite organiser la mise en œuvre de cette priorité autour de trois actions :

- ▶ Le développement des stages et de l'apprentissage transfrontaliers
- ▶ La réalisation d'une étude relative aux travailleurs frontaliers
- ▶ L'identification et la diffusion des outils de connaissance du marché du travail transfrontalier

Les recherches réalisées dans le cadre de la troisième action qui ont abouti à cet état des lieux ne se sont pas limitées aux actions directement liées au marché de l'emploi, mais ont intégré également l'aspect de la formation professionnelle et universitaire transfrontalière ainsi que les stages. Il s'agit de répondre d'un côté au lien direct entre formation postsecondaire et accès à l'emploi, et d'un autre côté à l'accent que souhaite mettre la présidence française de la Conférence du Rhin Supérieur sur l'apprentissage et les stages. Les recherches pour cette étude ont été effectuées en mars et avril 2011 et ont été enrichies par l'expérience d'une vingtaine de personnes actives dans le domaine de la formation et de l'emploi transfrontaliers¹.

Cet état des lieux présente premièrement les nombreux projets et actions en lien avec le marché du travail transfrontalier qui existent déjà dans le Rhin Supérieur. Dans un second temps, elle donne un aperçu des études qui ont été menées sur cette question, pour finir sur le large éventail d'acteurs engagés dans le domaine.

Sommaire

1 | PROJETS ET ACTIONS

- 1.1 | Mise en réseau des acteurs 6
- 1.2 | Actions directes pour l'emploi 7
- 1.3 | Actions sur les conditions d'accès à l'emploi : formations et stages 11

2 | ÉTUDES ET STATISTIQUES

- 2.1 | Bases de données statistiques 18
- 2.2 | Études 19

3 | ACTEURS

- 3.1 | Acteurs institutionnels 26
- 3.2 | Partenaires sociaux 27
- 3.3 | Acteurs de la formation impliqués dans la coopération transfrontalière 28
- 3.4 | Instances et réseaux de coopération 29

4 | ANNEXE

- Liste des personnes contactées 31



Résumé

Depuis la fin des années 1980, les contacts entre les acteurs de l'emploi et de la formation des trois pays du Rhin Supérieur se sont multipliés pour mieux encadrer la dimension transfrontalière du marché de l'emploi dans la région. De ces contacts ont émergé des réseaux de coopération ainsi que près de 100 projets, actions et études.

Le réseau de coopération est particulièrement institutionnalisé entre les services publics de l'emploi : Pôle emploi en France, Agentur für Arbeit en Allemagne et Amt für Wirtschaft und Arbeit en Suisse. Depuis sa création en 1999, EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur (EUREST-T) constitue le cadre principal de **la mise en réseau des acteurs** de l'emploi dans le Rhin Supérieur (p.6). Pour répondre directement aux déséquilibres du marché de l'emploi dans la région (taux de chômage relativement haut en Alsace, besoin de main d'œuvre dans les régions du Bade, du sud de la Rhénanie-Palatinat et de la Suisse du Nord-Ouest), ces acteurs ont développé des dispositifs permanents et des actions ponctuelles afin d'organiser le flux de travailleurs au-delà des frontières nationales et d'améliorer ainsi le placement transfrontalier.

La base des actions directes pour l'emploi est constituée par le placement transfrontalier de demandeurs d'emploi à travers l'échange d'offres d'emploi entre les services publics de l'emploi, des ateliers de recherche d'emploi dans les pays voisins et le conseil aux frontaliers (p.7). En outre, des projets spécifiques sont réalisés pour un public ou un secteur particuliers (p.8). La coopération varie en intensité entre les différentes zones d'emploi. Actuellement, elle est la plus développée dans la région de Strasbourg-Offenburg, exemple suivi par la région Freiburg-Mulhouse-Colmar qui devient de plus en plus dynamique. Les régions plus au nord et au sud disposent également d'une longue expérience de coopération, moins intense mais en cours de structuration. Le bon fonctionnement du placement transfrontalier de demandeurs d'emploi est indispensable pour fluidifier le marché du travail dans le Rhin Supérieur, mais ne représente qu'une partie de la difficulté du travail transfrontalier. Pour accompagner les frontaliers dans leurs démarches administratives et d'intégration, **des structures de conseil ont été créées** au fur et à mesure, notamment les Infobests et les conseillers EURES-T (p.10). En outre, de nombreux documents d'information sur les différences administratives comme culturelles entre France, Allemagne et Suisse sont issus du réseau de coopération des acteurs de l'emploi, essentiellement à travers le réseau EURES-T (p.10).

Dans une perspective de long terme, **une meilleure coopération en matière de formation** universitaire comme professionnelle promet un meilleur accès transfrontalier à l'emploi. Ces dernières années, deux grands projets structurants ont été lancés respectivement par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et par la Région Alsace pour **un apprentissage transfrontalier** (p.11). Parallèlement, des établissements scolaires ont développé un certain nombre de formations professionnelles spécifiques franco-allemandes (p.11). Au niveau universitaire, la coopération se structure d'un côté grâce à la confédération EUCOR qui regroupe cinq grandes universités du Rhin Supérieur (p.13) et d'un autre côté sous forme de coopérations ponctuelles entre deux ou plusieurs universités et/ou Hochschulen pour créer, un par un, **des cursus bi- ou trinationaux** (p.13), dont on peut aujourd'hui en compter 19. **Les stages transfrontaliers** permettent un premier contact relativement tôt dans une formation avec le pays voisin. Le premier programme qui souhaite les promouvoir, le Certificat Euregio, existe depuis 1993 (p.16).

Pour bien cibler une politique commune ou concertée de l'emploi au niveau du Rhin Supérieur, il est nécessaire d'avoir une connaissance fondée d'un certain nombre d'informations : les flux des frontaliers, les besoins de main d'œuvre, les raisons d'éventuelles évolutions, etc. La difficulté consiste en la nécessité de mettre en commun des données de trois pays qui ne sont pas recueillies de la même façon. Ces derniers temps, on constate une volonté accrue d'améliorer la connaissance sur le territoire trinational du Rhin Supérieur en matière du marché du travail.

Les bases de données statistiques sur le marché du travail transfrontalier dans le Rhin Supérieur sont hétérogènes. Les données sont recueillies par les offices statistiques nationaux des trois pays, qui n'ont pas les mêmes focus. L'office statistique suisse recueille chaque semestre des chiffres spécifiques sur les frontaliers tandis que l'office français en recueille ponctuellement dans le cadre des recensements de population (p.18). Les données les plus complètes et les plus actuelles sur le territoire trinational du Rhin Supérieur se trouvent sur le site du « Monitoring du marché du travail » d'EURES-T (p.18).

Depuis 2007, ce sujet est particulièrement analysé. Les Maisons de l'emploi en Alsace s'y montrent très actives et trouvent des partenaires engagés dans les services publics de l'emploi allemands. Ainsi, **différentes études** ont récemment été réalisées sur certains Eurodistricts, surtout celui de Strasbourg-Ortenau (p.20). Avec le « Profil régional du Rhin Supérieur » de 2008 et une étude approfondie de BAK Basel Economics en 2010 existent par ailleurs des informations relativement récentes sur le territoire entier du Rhin Supérieur (p.19). Le bilinguisme et son rôle dans le marché du travail transfrontalier sont moins étudiés. Cependant, les résultats d'une nouvelle étude sur ce sujet ont été publiés en septembre 2011 (p.24).

Les acteurs dans le domaine de l'emploi et de la formation peuvent être regroupés en quatre catégories : acteurs institutionnels (p.26), partenaires sociaux (p.27), acteurs de la formation (p.28) ainsi que l'ensemble des instances et réseaux de coopération (p.29). Quasiment toutes les instances de coopération dans le Rhin Supérieur se sont approprié le sujet de l'emploi et/ou de la formation. Dernièrement, des groupes de travail informels sur des sujets particuliers comme le secteur de la restauration et de l'hôtellerie se sont créés, parallèlement au réseau transfrontalier de l'emploi EURES-T qui structure une grande partie de la coopération en matière de mesures pour le marché de l'emploi.

11 PROJETS ET ACTIONS

Depuis la fin des années 1980, les contacts entre les acteurs de l'emploi et de la formation des trois pays du Rhin Supérieur se sont multipliés pour mieux encadrer la dimension transfrontalière du marché de l'emploi dans la région. De ces contacts ont émergé des réseaux de coopération ainsi qu'un grand nombre de projets et d'actions dont une grande partie encadrée par EURES-T Rhin Supérieur.



Créé en 1999, EURES-T Rhin Supérieur regroupe les services publics de l'emploi, les organisations syndicales et patronales et les collectivités territoriales de la région et constitue ainsi une structure de mise en réseau de ces acteurs. Un comité de pilotage réunissant les représentants des 22 organisations partenaires siège 3 fois par an pour définir l'orientation de la stratégie et des activités à mener conjointement pour développer le placement transfrontalier et pour rendre le marché du travail plus fluide et plus transparent. Au sein du comité de pilotage, organe central de décision, chaque organisation partenaire et chaque pays sont représentés de manière équilibrée.

EURES-T Rhin Supérieur encadre bon nombre des actions et projets en lien avec l'emploi dans la région. Ses activités sont détaillées dans son plan d'actions annuel. Pour 2012, des actions sont prévues :

- ▶ **Pour la mise en réseau des acteurs :** l'organisation d'ateliers sur les nouveaux métiers et compétences et ceux porteurs d'avenir ainsi que la mise en place d'une comparaison de bonnes pratiques relatives à certains groupes cibles. (cf. chapitre 1.1)
- ▶ **Pour le placement des demandeurs d'emploi :** des consultations des conseillers EURES, des ateliers d'aide à la recherche d'emploi, des stages en entreprise dans le pays voisin, la participation d'EURES-T à des bourses de l'emploi et à des salons, des manifestations « Job matching » dans la région du Rhin Supérieur, l'organisation des European Job Days. (cf. chapitre 1.2.1)
- ▶ **Pour le conseil et l'information :** l'élaboration de packs mobilité pour employeurs et pour travailleurs ainsi que l'organisation de séminaires d'experts sur la législation du travail, sociale et fiscale. (cf. chapitre 1.2.2)
- ▶ **Pour la formation :** la promotion du Certificat Euregio à travers le projet ProMOA. (cf. chapitre 1.3.3)
- ▶ **Pour une meilleure connaissance du territoire :** le développement du monitoring du marché de l'emploi. (cf. chapitre 2.1)

Le réseau transfrontalier EURES-T fait partie d'EURES (European Employment Services) qui est un réseau de coopération européen dont le but est la promotion de la mobilité des travailleurs au sein de l'Espace Économique Européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein) et la Suisse. EURES-T Rhin Supérieur dispose d'une organisation particulière car elle inclut la Suisse, non membre de l'Union européenne, qui apporte un budget complémentaire. www.eures-t-rhinsuperieur.eu

1.1 | Mise en réseau des acteurs

Le réseau de coopération est particulièrement institutionnalisé entre les services publics de l'emploi. EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur (EURES-T) constitue le cadre principal de la mise en réseau des acteurs de l'emploi dans le Rhin Supérieur.

- **Équipes transfrontalières d'experts opérationnels des services publics de l'emploi :** une équipe ressource (« Kompetenzteam »), composée des conseillers EURES de la zone d'emploi et de conseillers des services publics de l'emploi, met en œuvre des actions décidées par un comité de pilotage composé des directeurs d'agences et des responsables d'équipe. À cette fin, une journée de travail réunit l'équipe a minima une fois par semestre. Deux équipes transfrontalières opérationnelles ont été créées sur les territoires de Strasbourg-Offenburg en 2005 (équipe SO) et Freiburg-Sélestat-Colmar-Mulhouse en 2008 (équipe centre). La 3^{ème} équipe de Landau-Karlsruhe-Rastatt-Wissembourg-Haguenau (équipe nord), a été constituée courant 2011. Pour couvrir l'ensemble des zones d'emploi transfrontalières du Rhin Supérieur, une 4^{ème} équipe devrait être constituée pour la zone tri-nationale Bâle-Lörrach-Saint-Louis-Altkirch au-delà des réunions régulières qui y existent déjà.
- **Conférence annuelle EURES-T Rhin Supérieur :** depuis 1987, les directeurs régionaux ainsi que les directeurs d'agences des services publics de l'emploi du Rhin Supérieur se réunissent chaque année pendant deux jours pour échanger sur le marché du travail transfrontalier. Depuis sa création en 1999, EURES-T Rhin Supérieur organise ce séminaire transfrontalier où les conseillers EURES-T participent (avant : « Grenzseminar »). Depuis 2010, les autres organisations partenaires d'EURES-T (partenaires sociaux et collectivités territoriales) y sont associées. Les 1^{er} et 2 février 2012, le thème du Congrès EURES-T 2012, dont le 1^{er} jour s'est déroulé au Parlement Européen de Strasbourg, s'intitule « pénurie d'emplois-pénurie de compétences ».

■ **L'Agentur für Arbeit, membre de la Cité des Métiers de la région mulhousienne** : dynamique territoriale, la Cité des Métiers a pour objectif de coordonner les initiatives sur les champs de l'information, de l'accueil et de l'orientation tout au long de la vie. Comportant une quinzaine de membres, la Maison de l'emploi et de la formation du Pays de la région mulhousienne en assure l'animation. Depuis fin 2011, l'Agentur für Arbeit est membre de l'instance de coordination et du groupe de travail Emploi piloté par Pôle emploi. Il s'agit, notamment, de développer la connaissance du marché du travail allemand et des possibilités d'emploi ainsi que redonner du sens à l'apprentissage de la langue allemande auprès du public par la professionnalisation des acteurs.

■ **Participation allemande aux comités des directeurs des Maisons de l'emploi et de la formation** : depuis 2007, la présidente du comité de direction des agences pour l'emploi d'Offenburg et de Fribourg siège au Conseil d'Administration de la Maison de l'emploi et de la formation de Strasbourg. Depuis 2010, le directeur de l'Agentur für Arbeit Freiburg siège au CA de la Maison de l'emploi et de la formation de Mulhouse. Ces instances de direction valident les grandes actions et la stratégie locale.

■ **Comparaison de bonnes pratiques relatives à certains groupes cibles** : dans la région du Rhin Supérieur, il existe trois ou quatre stratégies différentes relatives à l'assurance de l'accès au marché de l'emploi et aux perspectives d'emploi de certains groupes (par ex. jeunes chômeurs, travailleurs âgés, femmes confrontées à des contraintes en matière d'emploi). Pour cela, depuis quelques années, il existe sous l'égide d'EURES-T d'une part, une plateforme d'échanges d'informations et d'expériences entre les différents services de l'emploi et divers experts de la région (Euro Institut, Conférence du Rhin Supérieur) et d'autre part, un échange de bonnes pratiques. Concrètement, EURES-T organise chaque année une journée découverte sur un projet particulier pour une délégation trinationale de personnes responsables des décisions sur les mesures de l'emploi. Après la visite d'un projet d'intégration au marché de l'emploi de filles issues de l'immigration en Argovie, la délégation sera invitée cette année à Pôle emploi Strasbourg pour découvrir la « méthode de recrutement par simulation ».

■ **Ateliers transfrontaliers sur les nouveaux métiers et compétences et ceux porteurs d'avenir** : activité innovatrice à l'échelle tri-nationale dans la région du Rhin Supérieur organisée par EURES-T, qui consiste à lister, évaluer et établir un suivi des nouveaux métiers porteurs d'avenir (par ex. les « Green Jobs »), des tendances de l'emploi et des informations concrètes. Cette mesure est en cours de mise en œuvre.

■ **« After Works Strasbourg-Ortenau »** : issue de l'étude « STRASBOURG ECO 2020 » (cf. page 21), cette série de rendez-vous mensuels pour « échanger et avancer ensemble sur les dossiers franco-allemands » s'adresse aux entreprises, décideurs et toute personne intéressée aux questions de l'emploi transfrontalier. Chacune des rencontres organisées entre avril et mai 2011 porte sur un secteur spécifique, comme les « mobilités innovantes et multimodales » au mois de septembre.
<http://www.maisonemploi-strasbourg.org/after-work.html>

■ **Centre de ressources sur l'emploi frontalier (Saint-Louis et Altkirch)** : depuis leur création, les espaces Cyber-base Emploi de Saint-Louis et d'Altkirch (ouverts au public depuis 2009) ont affirmé leur caractère transfrontalier. Outre l'accès aux offres d'emploi Suisses et Allemandes, les candidats à l'emploi frontalier peuvent bénéficier d'informations et de conseils sur les techniques de recherche d'emploi en Suisse et en Allemagne. Les règles de candidature étant différentes de celles en vigueur en France, les usagers peuvent accéder à l'information sur le dossier de candidature pour la Suisse et pour l'Allemagne. Par ailleurs, les candidats peuvent aussi bénéficier d'ateliers de simulation d'entretien d'embauche en allemand.

1.2 | Actions directes pour l'emploi

Pour répondre directement aux déséquilibres du marché de l'emploi dans le Rhin Supérieur (taux de chômage relativement haut en Alsace, besoin de main d'œuvre dans les régions du Bade, du Sud de la Rhénanie-Palatinat et de la Suisse du Nord-Ouest), les acteurs de l'emploi et de la formation ont développé des dispositifs permanents et actions ponctuelles afin d'organiser le flux de travailleurs au-delà des frontières nationales.

1.2.1 | Placement

La base des actions directes pour l'emploi est constituée par le placement transfrontalier de demandeurs d'emploi à travers l'échange d'offres d'emploi entre les services publics de l'emploi, des ateliers de recherche d'emploi dans les pays voisins et le conseil aux frontaliers. En outre, des projets spécifiques sont réalisés pour un public ou un secteur particulier. La coopération varie en intensité entre les différentes zones d'emploi. Actuellement, elle est la plus développée dans la région de Strasbourg-Offenburg, exemple suivi par la région Freiburg-Mulhouse-Colmar qui devient de plus en plus dynamique. Les régions plus au nord et au sud disposent également d'une longue expérience de coopération, moins intense mais en cours de structuration.

1.2.1.1 Les structures permanentes de placement

■ **Échange d'offres d'emploi** : le long du Rhin, les conseillers des services publics de l'emploi des différents côtés de la frontière échangent entre eux les offres d'emploi qui sont susceptibles de trouver des candidats de l'autre côté de la frontière ainsi que des dossiers de candidature. (cf. 1.1 Kompetenzteams)

■ **Ateliers de recherche d'emploi transfrontalier** : les services publics de l'emploi organisent le long de l'axe rhénan des ateliers pour informer les frontaliers potentiels sur le marché du travail du pays voisin. Au Pôle emploi de Wissembourg par exemple, une conseillère de Karlsruhe propose un atelier « porter candidature en Allemagne » depuis 1990 qui est aujourd'hui devenu mensuel. À Lörrach, de tels ateliers pour la Suisse ont lieu tous les 2 mois. Dans le cadre d'EURES-T Rhin Supérieur, leur format est maintenant standardisé et portent sur la situation sur le marché du travail, les pistes pour la recherche d'emploi, la candidature écrite, l'entretien d'embauche, le règlement des frontaliers, l'assurance sociale et le droit des contrats de travail.

■ **monmetierdedemain.com des transitions professionnelles Sud Alsace** : dans le cadre de la démarche de Gestion Territoriale des Ressources Humaines « TransverS'AL » pilotée par la Maison de l'emploi et de la formation du Pays de la région mulhousienne, ce site présente des transitions professionnelles locales entre des métiers fragiles et des métiers porteurs d'avenir. En partenariat avec l'Agentur für Arbeit Freiburg, 9 métiers porteurs allemands figurent déjà sur le site. 32 autres ainsi que leurs transitions professionnelles seront intégrés d'ici juin 2012. www.monmetierdedemain.com

■ **Guide des carrières Rhin Supérieur** : en 2003, le groupe d'experts « promotion économique » de la Conférence du Rhin Supérieur a mis en ligne un guide trinational d'entreprises qui se concentre sur la région du Rhin Supérieur. Ce site contient des liens pour la recherche de stages et d'emplois ainsi qu'une liste des entreprises dans le Rhin Supérieur et des conseils sur la démarche d'une candidature. Partenaires cofinanceurs : Basler Volkswirtschaftsbund, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, Conférence du Rhin Supérieur, Handelskammer beider Basel, Landesgewerbeamt Baden-Württemberg, Technologieregion Karlsruhe, Wirtschaftsregion Dreiländereck/Hochrhein, Wirtschaftsregion Freiburg, Wirtschaftsregion Offenburg/Ortenau. www.karriere-guide-oberrhein.de

■ **« Einstellungssache »** : depuis 2007, l'Agentur für Arbeit Offenburg publie trois à quatre fois par an ce magazine destiné aux employeurs qui contient des profils de demandeurs d'emploi et qui paraît en 12.000 exemplaires. Sept sur les quinze éditions étaient franco-allemandes et ont été réalisées en collaboration avec Pôle emploi Strasbourg et la Maison de l'emploi de Strasbourg. Les éditions plus axées sur l'apprentissage apparaissent uniquement en allemand. http://www.maisonemploi-strasbourg.org/fiche_publication/54/view

■ **« Jobs story »** : la Maison de l'emploi de Strasbourg a produit un film d'animation d'environ 5 minutes sur l'emploi transfrontalier dans le bassin de Strasbourg-Ortenau qui explique les différents services proposés et qui donne des exemples de parcours de transfrontaliers. <http://www.maisonemploi-strasbourg.org/jobs-story.html>

■ **moovijob.com** : c'est un site de publication d'offres d'emploi en Alsace et dans d'autres régions frontalières françaises ainsi que sur la zone frontalière entre France, Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse. www.moovijob.com

■ **Service emploi du Groupement transfrontalier européen** : créé en 1963, ce groupement a pour but de représenter et de défendre les travailleurs frontaliers de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Le service emploi permet aux adhérents de l'association de postuler à des offres d'emploi déposées par des entreprises suisses, de déposer en ligne leur CV, de consulter des présentations d'entreprises et de nombreux documents utiles à la recherche d'emploi et d'assister à des conférences et des ateliers. La rubrique « News de l'emploi » en libre accès fournit des informations utiles à une recherche d'emploi en Suisse. http://www.frontalier.org/service_emploi.htm

1.2.1.2 Offres ponctuelles et spécifiques pour le placement

■ **Jobdatings** : en février 2011, le Pays de la région mulhousienne a organisé une journée de rencontres entre 130 demandeurs d'emplois français et une dizaine d'entreprises allemandes prêtes à embaucher des frontaliers. Les secteurs économiques représentés sont ciblés par l'Agentur für Arbeit Freiburg selon les offres collectées (industrie, transport, commerce, hôtellerie). Cette action de recrutement sur mesure a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les offres d'emploi en provenance de la région de Freiburg et les candidatures émanant de la région mulhousienne. Des ateliers de préparation, organisés par le Pôle emploi Mulhouse et l'Agentur für Arbeit Freiburg, ont permis de préparer les candidats français présélectionnés à l'exercice de l'entretien rapide en langue allemande. D'autres Jobdatings sont prévus en 2012 sur la frontière suisse et à Sélestat-Emmendingen, ainsi qu'un Speed dating spécifique pour le secteur hôtellerie/restauration. Des journées de Jobdatings transfrontalières sont organisées par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de Saint-Louis/Trois frontières et du Pays du Sundgau une fois par semestre à Saint-Louis et à Altkirch et à la demande des employeurs suisses.

Autres partenaires du Jobdating à Mulhouse : Mulhouse Alsace Agglomération, Eurodistrict Region Freiburg/ Centre et Sud Alsace, Maison de l'Emploi et de la Formation de Mulhouse, Région Alsace, Ville de Mulhouse, Porte de France, Sémaphore, Réagir, Infobest, EURES-T.

■ **« Allemagne-France Train »** : des jeunes diplômés français et allemands ou encore des personnes voulant réintégrer le marché du travail après un long arrêt (chômage longue durée, congé parental, etc.) se préparent par le biais de ce séminaire bilingue à la recherche de travail dans le pays voisin. Ils affinent leur profil, échangent ensemble sur les caractéristiques des entreprises françaises et allemandes, rédigent des CV dans la langue étrangère et baignent dans l'atmosphère interculturelle. Pour faciliter l'intégration au marché du travail du pays voisin, le programme comprend un stage pratique de 1 ou 2 mois. Ce séminaire est organisé par Pôle emploi Strasbourg en collaboration avec le CJD Maximiliansau dans le cadre d'EURES-T Rhin Supérieur.

■ **CERTI-RHIN** : porté par le Regierungspraesidium de Fribourg, ce projet s'inscrit dans la continuité des actions de formation professionnelle pour personnes à besoins spécifiques en Alsace et en Bade-Wurtemberg dans les secteurs de l'agriculture et des espaces verts (les projets DementHer et SEMIRAMIS). Les objectifs du projet sont le développement un réseau transfrontalier structuré, regroupant institutions en charge de la formation et de la certification et organismes de formation dans les métiers de l'agriculture, des espaces verts et des services en milieu rural pour les publics à besoins spécifiques tels que des personnes reconnues travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi de longue durée ou non, avec peu ou pas de qualification.

http://www.sc-formation.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=121&Itemid=9

■ **European Job Days- Journées de l'emploi Transfrontalier et Européen** : les manifestations European Job Days ont été instaurées par la Commission européenne à travers le réseau EURES et sont organisées à l'échelle européenne. En mai 2011, une série d'événements a été mise en place par Pôle emploi Alsace dans le cadre d'EURES-T autour du sujet du marché du travail européen et transfrontalier dans tout le Rhin Supérieur (Jobdatings France-Allemagne et France-Suisse, conférences sur la vie, le travail et la recherche d'emploi en Allemagne, France et Suisse, stand d'information au Parlement européen etc.).

www.eures.europa.eu

■ **Formation continue pour frontaliers allemands vivant en France** : cette offre particulière de formation s'adresse aux frontaliers allemands au chômage vivant en France et ne maîtrisant pas ou peu le français. Depuis 2007, Greta Nord Alsace et le CJD Maximiliansau conduisent des cours de professionnalisation pour le Pôle emploi Wissembourg : agent d'entretien multifonction, serrurier, magasinier, bureautique, secrétariat, métallurgie, logistique.

http://www.formation-pamina.fr/pamina/wp-content/uploads/2010/09/newsletter-pamina2_20092.pdf

■ **Forum franco-allemand** : pendant deux jours, ce forum à Strasbourg est la plate-forme de rencontres entre universités, entreprises, lycéens, étudiants et diplômés français et allemands. Le site de l'événement propose également une CV-thèque. La 13^{ème} édition a eu lieu les 18 et 19 novembre 2011.

www.forum-franco-allemand.org

■ **Rendez-vous de l'emploi / Jobmesse ohne Grenzen** : salon transfrontalier de l'emploi dans l'espace PAMINA à Wissembourg (12-14 mai 2011), Karlsruhe (30 juin 2011) et Landau (23 septembre 2011), organisé par les Agenturen für Arbeit Karlsruhe et Landau en coopération avec le Pôle emploi Wissembourg dans le cadre d'EURES-T Rhin Supérieur.

■ **Forum de l'Emploi 2010 et journée de recrutement transfrontalière dans l'hôtellerie** : dans le cadre du groupe de travail transfrontalier mis en place par la MEF Trois frontières, avec Pôle Emploi, le Conseil Régional d'Alsace, l'AWA et l'Arbeitsagentur de Lörrach, une journée de recrutement s'est tenue le 18 février 2010 dans les locaux de l'Arbeitsagentur de Lörrach sur le thème de l'hôtellerie. Dans l'édition 2010 du forum de l'emploi organisé par la MEF, les entreprises suisses et allemandes ont proposé 110 offres d'emplois (industrie et bâtiment), soit plus de 50 % de l'ensemble des offres du forum de l'Emploi.

■ **Trinationale Jobmesse für Ingenieure** : le 19 février 2011 a eu lieu la première bourse trinationale pour ingénieurs à Freiburg. L'événement a d'abord été conçu comme événement local puis élargi au niveau régional-trinational et a suscité un grand intérêt notamment en Alsace. Avec 800 visiteurs, la bourse a été un succès et les organisateurs réfléchissent à une deuxième édition. Organisateur : Verein Deutscher Ingenieure (VDI), Association Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Alsace (Arisal).

www.trinationale.eu

■ **Pass'Reconnaissance** : les Pass sont des certificats réversibles qui portent d'un côté en allemand, de l'autre en français les connaissances, aptitudes et compétences professionnelles d'un candidat et les attribuent à un métier. Le Pass est le complément bilingue des certificats de stages ou de formations, spécifiquement en ce qui concerne les formations non diplômées. L'objectif est de faciliter aux employeurs transfrontaliers la reconnaissance des compétences et du savoir-faire d'un demandeur d'emploi. De 2008 à 2011, 60 Pass ont été distribués. Pour l'instant, ils sont disponibles pour les domaines « prêt pour les métiers du commerce », « électronique », « auxiliaire de soins pour démences gérontologiques » et « assistante d'infirmière ». Il s'agit ici d'un sous-projet du projet INTERREG « Formation professionnelle sans frontières » qui a été lancé en 2008 à la suite du projet « Parc PAMINA ». Partenaires : CJD Maximiliansau, GRETA Nord-Alsace, Rectorat de Strasbourg, Badische Stahlwerke BSW-Kehl.

http://www.formation-pamina.fr/pamina/?page_id=28

1.2.2 | Conseils aux frontaliers

Le bon fonctionnement du placement transfrontalier de demandeurs d'emploi est indispensable pour fluidifier le marché du travail du Rhin Supérieur, mais ne représente qu'une partie de la difficulté du travail transfrontalier. Pour accompagner les frontaliers dans leur démarche, des structures de conseil ont été créées au fur et à mesure, notamment les Infobest. En outre, de nombreux documents d'information sur les différences administratives comme culturelles entre France, Allemagne et Suisse sont issus du réseau de coopération des acteurs de l'emploi, essentiellement à travers EURES-T Rhin Supérieur.

1.2.2.1 Structures

■ **Infobests** : les Infobests sont des structures d'information et de conseil pour toutes les questions d'ordre transfrontalier. La majeure partie des demandes qu'ils traitent concernent les règles spécifiques à respecter si on veut travailler dans un pays et vivre dans un autre, par exemple en matière du droit du travail, des cotisations et assurances sociales, de la retraite ou encore des impôts. Quatre Infobests existent dans le Rhin Supérieur : www.infobest.eu

▶ **l'Infobest PAMINA** (créé en 1991) - Partenaires : France, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Baden-Württemberg, Rheinland-Pfalz, Region Karlsruhe, Region Rhein-Neckar, Kreise.

▶ **l'Infobest Strasbourg-Ortenau** (créé en 1993) - Partenaires : France, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Communauté urbaine de Strasbourg, Baden-Württemberg, Ortenaukreis, Kehl, Achern, Lahr, Oberkirch, Offenburg.

▶ **l'Infobest Palmrain** (créé en 1993) - Partenaires : France, Région Alsace, Haut Rhin, Communautés de Communes, Baden-Württemberg, Kreise, Regionalverbände, 5 cantons, communes, Regio Basiliensis, Arbeitgeberverband Basel, Gewerbeverband Basel-Stadt, Wirtschaftskammer Basel-Land.

▶ **l'Infobest Vogelgrun/Breisach** (créé en 1996) - Partenaires : Communauté de Communes Pays de Brisach, France, Région Alsace, Conseil Général du Haut-Rhin, Colmar, GLCT, Baden-Württemberg, Freiburg, Breisach, Kreise, Regionalverband.

■ **Conseillers EURES** : les 18 conseillers et conseillères EURES d'EURES-T Rhin Supérieur sont des spécialistes formés qui informent et orientent les demandeurs d'emploi, les travailleurs et les employeurs sur des questions transfrontalières liées à l'emploi. Ils renseignent sur les conditions de vie et de travail, le marché du travail, les sécurités sociales, la législation du travail et le droit social et fiscal et facilitent ainsi le placement transfrontalier.

■ **detachment.admin.ch** : ce site informe sur le thème des conditions de travail et de salaires en Suisse et dans ses différents cantons. Cette plate-forme d'information est destinée aussi bien aux entreprises suisses qu'aux entreprises étrangères. Les travailleurs peuvent également y trouver de nombreuses informations intéressantes. Opérateur du site : Secrétariat d'État à l'économie suisse. www.detachment.admin.ch

■ **Permanences d'orientation professionnelle transfrontalière** : à un rythme mensuel ou bimensuel, des conseillers d'orientation professionnelle allemands font des permanences à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, et des conseillers d'orientation professionnelle français font des permanences à Freiburg, Offenburg et Karlsruhe. Cet échange ponctuel de conseillers est organisé par l'équipe universitaire de l'Agentur für Arbeit Freiburg / Offenburg et les CIO de Mulhouse, Colmar et Strasbourg. En 2009, des ateliers d'information sur les dispositifs de mobilité transfrontalière ont également été proposés par la mission locale de Colmar et la PAIO de Saint-Louis en coopération avec l'association Itinéraire International de Strasbourg.

1.2.2.2 Documents d'information

■ **« Guides d'informations pour frontaliers »** : EURES-T Rhin Supérieur présente dans ces guides des informations pour frontaliers régulièrement actualisées sur la recherche d'emploi, le droit du travail, la protection sociale, les cas de maladie, dépendance, accidents du travail et invalidité, la retraite, le chômage, les prestations familiales et la fiscalité ainsi que les contacts des conseillers EURES-T et des adresses utiles. Cet assemblage d'informations est le fruit d'une série de séminaires d'experts organisée par EURES-T et le groupe d'experts « travailleurs frontaliers » de la Conférence du Rhin Supérieur sur la législation du travail, sociale et fiscale. Ces guides existent en 3 versions : la version France-Allemagne a été actualisée en 2010. Les versions Allemagne-Suisse et France-Suisse datent de 2007 et sont en attente d'actualisation jusqu'à la clarification juridique par rapport à la mise en œuvre d'un nouveau règlement d'application européen en Suisse.

<http://www.eures-t-rhinsuperieur.eu/telechargement/guides-informations-frontaliers.html>

■ **« Comment faire... pour embaucher par-delà le Rhin? »** : en septembre 2009, cinq acteurs de l'emploi du Rhin Supérieur ont publié ce guide (en allemand « Wen und wie ? ») totalement bilingue qui liste 36 questions d'employeurs et 36 réponses pratiques ou contacts utiles pour embaucher de l'autre côté du Rhin. Partenaires : Maison de l'emploi de Strasbourg, Agentur für Arbeit Offenburg et Pôle Emploi Strasbourg, EURES-T Rhin Supérieur, L'Europe s'engage en Alsace. En 2011, EURES-T Rhin Supérieur a actualisé ce guide en étroite collaboration avec EURES-T Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz, Pôle Emploi et l'Agentur für Arbeit Offenburg. La seconde édition regroupe les questions liées à l'embauche sur toute la zone frontalière franco-allemande. « Comment faire... pour embaucher par delà le Rhin et la Sarre ? » (« Wen und Wie. Ich stelle ein über Saar und Rhein ») est prochainement disponible en ligne. http://www.maisonemploi-strasbourg.org/fiche_publication/53/view

■ « **Infos pratiques** » : EURES-T Rhin Supérieur publie des petits guides thématiques pour le Rhin Supérieur, par exemple « Contrat de travail en France - Vous résidez en Allemagne et vous travaillez en France ».

■ « **Eine fabelhafte Welt - Wegweiser ins benachbarte Frankreich** » : en 2002, les Agenturen für Arbeit Rheinland-Pfalz-Saarland et Baden-Württemberg ont publié cette brochure qui porte sur 4 thématiques : vivre en France, éducation et formation en France, travailler en France et un dernier chapitre sur les transfrontaliers qui donne l'exemple de la région transfrontalière du Rhin Supérieur. Ce guide est paru en 3^{ème} édition en 2009 sous l'égide d'EURES, EURES-T Rhin Supérieur, la Bundesagentur für Arbeit Regional Baden-Württemberg et Pôle emploi.

■ « **Si proche si loin - Passeport pour l'Allemagne** » : en 2007, la Agentur für Arbeit Rheinland-Pfalz, l'ANPE Alsace et EURES-T Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz ont publié cette brochure qui porte sur 4 axes : objectif Allemagne, système éducatif et formation, le monde du travail et les nouveaux frontaliers en mettant l'accent sur la région transfrontalière « Saar-Lor-Lux ». Ce guide est paru en 4^{ème} édition en 2010.

<http://www.eures-t-oberrhein.eu/download.html>

■ « **Erfolgreich auf dem französischen Markt - deutsch-französische Mentalitätsunterschiede** » : la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie a rédigé un document sur les différences de mentalité entre français et allemands en matière de relations professionnelles. En 12 pages, ce texte aborde par exemple des questions de hiérarchie, de formation universitaire, de communication et de conversation et de réunions de travail pour esquisser les différences culturelles entre les deux pays voisins.

■ « **Glossaire à destination des frontaliers** » : premièrement publié en 2004, cet ouvrage doit rendre plus facilement accessibles aux travailleurs frontaliers ainsi qu'à leurs employeurs les termes techniques français et allemands des domaines de la sécurité sociale, des prestations familiales, de la fiscalité et de l'emploi qui leur seront nécessaires au quotidien et faciliteront leurs démarches administratives. 3^{ème} édition en 2010. Partenaires : Infobest, EURES-T Rhin Supérieur, EURES-T Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz, EURES Lorraine.

<http://www.infobest.eu/medias/publications/Interieur-glossaire-infobest-FR-2010.pdf>

■ « **Guide du travailleur mobile européen** » : en 2002, la Confédération européenne des syndicats a publié ce guide qui comprend deux grands chapitres traitant chacun l'aspect du travail transfrontalier. La partie I « législation et réglementation » parle entre autres du droit du travail transfrontalier (Convention de Rome, directive sur le détachement, compétence des tribunaux du travail), la partie II « travailleurs mobiles » parle du travailleur transfrontalier (droit de l'emploi et droit du travail, sécurité sociale, fiscalité). Une 2^{ème} édition a été publiée en 2007.

<http://www.etuc.org/a/389>

1.2.2.3 Réunion d'informations

■ **Travailler en Suisse** : le 21 octobre 2010 à Altkirch ; la Maison de l'Emploi et de la Formation des Trois frontières sensibilise les candidats à l'emploi frontalier sur la manière de candidater en Suisse.

1.3 | Actions sur les conditions d'accès à l'emploi : formations et stages

Dans une perspective de long terme, une meilleure coopération en matière de formation universitaire comme professionnelle promet un meilleur accès transfrontalier à l'emploi.

1.3.1 | Formations professionnelles

Ces dernières années, deux grands projets structurants ont été lancés respectivement par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et par la Région Alsace pour un apprentissage transfrontalier. Parallèlement, des établissements scolaires ont développé un certain nombre de formations professionnelles spécifiques franco-allemandes.

Les services d'orientation de l'Académie de Strasbourg et des agences pour l'emploi du Rhin Supérieur se sont rencontrés le 31 mars et le 1^{er} avril 2011 dans un séminaire transfrontalier et ont signé un accord cadre transfrontalier.

www.triprocom.org

■ **Apprentissage transfrontalier** : en 2007, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a lancé un projet pilote sur un apprentissage transfrontalier pour 19 métiers qui doit permettre à un apprenti de réaliser la partie théorique de sa formation dans la CUS et la partie pratique dans une entreprise du Ortenaukreis et inversement. Le projet a été officialisé en 2008 et élargi à toutes les formations d'apprentissage classique. Il est entré en vigueur en 2011 après la résolution de certaines questions administratives (surtout d'assurance) et les premiers apprentis transfrontaliers sont attendus pour l'année 2011/12.

http://www.eurodistrict.eu/fr/Apprentissage_transfrontalier-30.html

■ **Apprentissage transfrontalier dans les formations supérieures** : en 2010, suite à une demande exprimée par des étudiants-apprentis, la Région Alsace a mis en place un dispositif d'apprentissage transfrontalier dans les formations supérieures en Alsace et dans le Bade-Wurtemberg qui doit permettre à un étudiant-apprenti de réaliser la partie théorique de sa formation dans sa région et la partie pratique dans une entreprise établie dans la région voisine. Modalités : le diplôme préparé est celui du pays de l'étudiant, le contrat d'apprentissage signé entre l'étudiant et l'entreprise est régi par le droit du travail du pays de l'entreprise, et une convention qui fixe les modalités du déroulement de la formation est signée entre le centre de formation et l'entreprise. Ce projet INTERREG intitulé « Binational et dual » est entré en vigueur en 2011 et les premiers étudiants-apprentis réguliers sont attendus pour l'année 2011/12 - des candidats et des entreprises ont déjà fait part de leur intérêt. Trois jeunes personnes expérimentent le dispositif depuis la rentrée 2010.

www.apprentissage-transfrontalier.eu

■ Bacs professionnels franco-allemands :

▶ « **Vente** » : depuis 2005, les Kaufmännische Schulen Lahr et le CFA Oberlin Strasbourg proposent un programme de trois ans préparant au diplôme français « Bac pro commerce » et, en même temps, à son équivalent allemand « Einzelhandelskauffrau/-mann ». Au-delà, le programme prévoit l'obtention de l'« Europass Mobilité »² et du « Certificat Euregio »³. Depuis 2009, les enseignements du côté allemand sont assurés par les Berufliche Schulen Kehl.

<http://www.berufliche-schulen-kehl.de/index.php?id=127>

▶ « **Restauration** » : depuis la rentrée 2011, les Berufliche Schulen Kehl en coopération avec le Lycée professionnel Charles Pointet à Thann proposent des enseignements préparant au diplôme français Bac Pro et, en même temps, à son équivalent allemand « Restaurantfachfrau/-mann ».

<http://www.ortenaukreis.de/index.phtml?object=tx%7C1619.6&ModID=255&FID=1619.2055.1&&mNavID=1.100>

■ Formation continue :

▶ « **Chargé de projets commerciaux franco-allemands** » : depuis 2005, les CCI d'Alsace et l'IHK Bildungszentrum Offenburg/Freiburg proposent une formation à double attestation franco-allemande. Le cycle se déroule sur 4 mois dont 5 semaines de mission en entreprise et s'articule autour de deux grands axes : le management commercial et le management interculturel franco-allemand. La majorité des participants a plus de 45 ans, est au chômage depuis plus d'un an et retrouve un emploi par la suite. Le projet a été lancé en 2005 dans le cadre d'INTERREG et a bénéficié depuis de financements d'Assedic Alsace et de la Région Alsace.

http://www.alsace.cci.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=37&Itemid=68

▶ « **Serveur et cuisinier avec module intensif en langue allemande** » : depuis 2010, l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) propose deux formations avec renforcement de la maîtrise de l'allemand : une formation « cuisinier » financée par la Région Alsace et une formation « serveur » financée par Pôle Emploi. Pour la première, au moins la moitié des 12 personnes ira travailler en Allemagne. Pour la seconde, les 6 personnes concernées iront travailler en Allemagne.

<http://www.alsace.afpa.fr/accueil-afpa/formations/les-offres-de-formation-et-vae/formation-diplomante/fiche/9570/programme/serveur-en-restauration.html>

▶ « **BTS-ATI et Industriemeister** » (franco-allemand) : en 2008, le CJD Maximiliansau a lancé un projet INTERREG en collaboration avec GRETA Nord-Alsace, le Rectorat de Strasbourg et les Badische Stahlwerke BSW-Kehl pour offrir une formation franco-allemande à des adultes salariés ou demandeurs d'emploi afin qu'ils évoluent vers des fonctions d'encadrement en bénéficiant d'une double certification : le « Brevet de technicien supérieur assistant technique d'ingénieur » et le titre d'« Industriemeister ». L'objectif est de faciliter la reconnaissance de leur expérience et de leur qualification de part et d'autre du Rhin par la validation des acquis de l'expérience (VAE), une formation en alternance pour préparer la Meisterprüfung, une professionnalisation en langue allemande et une double certification. Cette formation est le sous-projet 3 du projet INTERREG « Formation professionnelle sans frontières » qui a été lancé à la suite du projet INTERREG « Parc PAMINA » (2003-2007). Le projet ne sera pas renouvelé sous cette forme car les organisateurs jugent préférable de s'engager pour une reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles dans le Rhin Supérieur, au lieu de poursuivre une formation qui mène à deux certificats équivalents.

<http://www.formation-pamina.fr/pam/fr/node/11>

² « L'Europass-Mobilité est un document européen normalisé ; il fournit un relevé détaillé du contenu et des résultats, exprimés en termes de compétences ou de résultats académiques, obtenus par une personne - quels que soient son âge, son niveau d'études ou sa situation professionnelle - au cours d'une période structurée dans un autre pays européen à des fins d'apprentissage, d'éducation ou de formation. » - Source : www.europass-france.org

³ cf. chapitre 1.3.3.

► « **Luculus** » : le projet, porté par le relais AVS (Relais de la Ferme du Château à Dachstein), rassemble des partenaires tels des acteurs de la formation professionnelle, des structures d'insertion, des professionnels de la branche hôtellerie-restauration et des acteurs institutionnels de l'emploi et du handicap. Il vise à soutenir l'accès à la formation, la qualification et l'emploi de travailleurs handicapés dans le métier d'agent d'hôtellerie-restauration transfrontalier et à développer au sein d'un réseau transfrontalier des hôteliers-restaurateurs le concept de mobilité et d'emploi des personnes handicapées.

<http://www.interreg-rhin-sup.eu/actualites/2011/05/24/>

[luculus-formation-transfrontaliere-en-hotelierie-et-restauration-pour-des-agents-francais-et-allemands-avec-handicap-fr,26769.html](http://www.interreg-rhin-sup.eu/actualites/2011/05/24/luculus-formation-transfrontaliere-en-hotelierie-et-restauration-pour-des-agents-francais-et-allemands-avec-handicap-fr,26769.html)

► « **VAE Franco-Suisse : projet INTERREG de septembre 2010** » : ce projet a pour objectifs : de réaliser un état des lieux comparatif de la VAE (validation des acquis de l'expérience) en France et en Suisse ; d'établir un état des lieux des pratiques des employeurs suisses et français en matière de reconnaissance des compétences (par la certification ou non) ; d'établir un état des lieux des difficultés rencontrées par les travailleurs suisses et français en matière de reconnaissance de leurs compétences (par la certification ou non) ; d'identifier les « valeurs ajoutées » d'une VAE pour les entreprises et les travailleurs ; de proposer des approches concertées pour engager des actions communes favorisant la reconnaissance des compétences et la VAE qui feront l'objet de prochains projets INTERREG.

www.ne.ch/neat/documents/formation/.../InterReg_Rapport_Final.pdf

1.3.2 | Formations universitaires ⁴

Au niveau universitaire, la coopération se structure d'un côté grâce à la confédération EUCOR qui regroupe 5 grandes universités du Rhin Supérieur et d'un autre côté sous forme de coopérations ponctuelles entre deux ou plusieurs universités et/ou Hochschulen pour créer, un par un, des cursus bi- ou trinationaux. Aujourd'hui, on peut en compter 19 dans le Rhin Supérieur.⁵

■ **Confédération européenne des universités du Rhin Supérieur (EUCOR)** : ce réseau de 5 universités du Rhin Supérieur s'est constitué en 1989. Il porte sur l'échange de professeurs et d'étudiants, des programmes de recherche communs, une formation dans le cadre de cursus et cours transfrontaliers communs, de même que sur la reconnaissance mutuelle des diplômes. EUCOR a ainsi créé les conditions pour mettre en place des formations et séminaires transfrontaliers comme par exemple l'université d'été sur l'environnement, l'offre de formation continue « European Course of Pharmaceutical Medicine » ou encore le séminaire « Francophonies européennes » qui peut s'intégrer dans les parcours de plusieurs universités.

Universités partenaires : l'Université de Freiburg, l'Université de Basel, l'Université de Strasbourg, le Karlsruher Institut für Technologie, l'Université de Haute-Alsace (Mulhouse-Colmar).

<http://www.eucor-uni.org/>

■ **Confédération des Écoles Supérieures en Travail Social de la Regio (RECOS)** : ce réseau de 6 écoles du Rhin supérieur en travail social s'est créé en 1997. Ces écoles y coopèrent et proposent depuis la rentrée 1997 une qualification supplémentaire qui confère des connaissances de la situation sociale, économique, politique et juridique dans les trois pays. Des cours de langue et des cours dans les universités partenaires donnent l'occasion aux étudiants de développer leur capacité à travailler dans leur domaine dans les pays voisins. Écoles partenaires : l'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM), le Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants de Mulhouse (CFEJEM), École Supérieure en Travail Éducatif et Social de Strasbourg (ESTES), la Hochschule für Pädagogik und Soziale Arbeit beider Basel (HPSABB), l'Évangélique Hochschule Freiburg, la Katholische Hochschule Freiburg (KH Freiburg).

<http://www.eh-freiburg.de/studieren/zusatzqualifikationen/recos>

■ **Université franco-allemande** : l'Université franco-allemande a été créée en 1999 et constitue un réseau de plus de 150 universités françaises et allemandes. Son objectif est l'intensification de l'échange entre les universités des deux pays en termes de formation et de recherche. Pour cela, elle soutient particulièrement les cursus bi- et trinationaux, des formations structurées et binationales de doctorants ainsi que la création d'un réseau de jeunes chercheurs.

<http://www.dfh-ufa.org/?L=1>

■ **Cursus bi- ou trinationaux du niveau « Licence » :**

► **Allemand (franco-allemand-EUCOR)** : ce parcours, élaboré entre les UFR des Langues et des Lettres de l'Université de Strasbourg et l'Université de Freiburg, est destiné aux étudiants qui s'intéressent à la fois à la culture et à la littérature françaises et allemandes. Il met l'accent sur les démarches comparatives et prévoit un séjour d'étude de deux semestres à l'Université partenaire de Freiburg.

<http://www.eucor-uni.org/fr/formation/licence-dallemand-parcours-franco-allemand-transfrontalier-eucor>



⁴ L'Abibac, l'obtention simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur allemand, est souvent un prérequis pour entrer dans des cursus bilingues. Ce cursus est proposé dans 14 lycées généraux alsaciens et dans 8 établissements sur le territoire allemand du Rhin Supérieur. Le lycée international de Strasbourg peut également préparer à la dimension internationale de cursus universitaires bi- ou trinationaux.

⁵ Dans ce chapitre ne seront pas évoqués les programmes bi- ou trinationaux de formation des doctorants car ils visent l'insertion d'un marché du travail très spécifique et souvent géographiquement plus large que celui du Rhin Supérieur : celui de la recherche.

► **Biotechnologie (trinational-EUCOR)** : le programme de biotechnologie de l'École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS) se répartit sur 3 ans. Il est organisé par les universités de Bâle, Strasbourg, Karlsruhe et Freiburg. Les 40 étudiants par promotion venant de France, de Suisse et d'Allemagne reçoivent une formation interdisciplinaire, intensive, et trilingue dans le domaine de la biotechnologie et obtiennent un diplôme d'ingénieur reconnu dans les 3 pays du Rhin Supérieur.

<http://www.eucor-uni.org/fr/formation/formation-dingenieur-en-biotechnologie>

► **Cursus intégré pour la formation de professeurs des écoles (franco-allemand)** : ce cursus intégré organise la formation commune d'enseignants français et allemands, en alternance entre la France et l'Allemagne. Il a pour objectif de former des étudiants se destinant au métier de professeur des écoles bilingues en leur conférant des compétences interculturelles grâce à des séjours de longue durée et des cours spécialisés à la faculté partenaire. La capacité d'enseigner différentes matières dans les deux langues, de façon adaptée aux besoins des élèves du primaire et la préparation aux diplômes et concours qui mènent à l'enseignement dans les deux pays participants y sont mis en avant. Les institutions partenaires sont l'Université de Haute-Alsace Mulhouse et la Pädagogische Hochschule Freiburg pour la première phase de la formation, puis l'Institut Universitaire de formation des maîtres d'Alsace et les Seminare für Didaktik und Lehrerbildung à Lörrach et à Offenburg, pour la deuxième phase de la formation. Le cursus intégré est reconnu et soutenu par l'Université Franco-Allemande.

<https://www.ph-freiburg.de/fr/projekte/acceuil/acceuil.html>

► **DEUTSCH-INSA (trinational)** : en 2008, 5 établissements de formation du Rhin Supérieur ont lancé un cursus trinational qui mène aux métiers d'ingénieur et d'architecte. La formation dure 3 semestres et se déroule en grande partie à l'INSA de Strasbourg mais aussi à la Hochschule Offenburg et à l'Euro-Institut de Kehl qui réalise le module interculturel. Les autres partenaires du projet sont le KIT, la Hochschule de Karlsruhe et la Fachhochschule de la Suisse du Nord-Ouest. La filière bilingue et biculturelle s'adresse à des bacheliers français (en particulier alsaciens) et germanophones (en particulier allemands du Bade-Wurtemberg et suisses du canton de Bâle). À l'issue des deux ans, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en 3^{ème} année à l'INSA de Strasbourg, dans un autre INSA ou dans une faculté d'ingénierie d'un établissement partenaire de l'INSA de Strasbourg. En moyenne, il y a entre 170 et 200 candidats pour cette formation, venant principalement de France et d'Allemagne. Sur les candidats, 14 étudiants ont été choisis pour la première promotion, 15 pour la deuxième et 25 pour la troisième (des effectifs similaires ont été prévus pour la rentrée 2011-2012). À la suite du projet INTERREG (2008-2011), la formation sera assurée par l'INSA de Strasbourg.

<http://www.deutschinsa.eu/>

► **« Génie Civil » (trinational)** : depuis 2002, l'IUT Robert Schuman à Illkirch, la Hochschule de Karlsruhe et la Fachhochschule Nordwestschweiz proposent un cursus trinational de 3 ans et demi qui inclut 6 semestres de cours dans les 3 pays ainsi que des stages et un mémoire de fin de licence. La formation aborde les aspects réglementaires, économiques et de développement durable mais aussi culturels des trois pays, et les étudiants obtiennent 4 diplômes : le DUT Génie Civil, la Licence professionnelle Génie et Construction, le Bachelor Suisse et le Bachelor Allemand. Chaque promotion est composée de 21 étudiants des 3 pays. En 2005, cette formation unique en Europe a reçu le Prix Bartholdi remis aux coopérations universitaires transfrontalières exemplaires.

<http://www.fhnw.ch/habg/ibau/bachelor-studiengaenge/bauingenieurwesen-trinational>

► **« Génie Électrique et Informatique Industrielle » (trinational)** : d'une durée de trois ans et demi, cette formation se déroule dans les trois établissements participants : IUT de Haguenau (F), Hochschule Offenburg (D), HE-Arc Ingénierie (CH). Tout au long de ce cursus, les étudiants pourront développer puis approfondir leurs compétences en électronique, électrotechnique, informatique industrielle, robotique et dans le secteur émergent des énergies renouvelables. Cette formation trinationale est couronnée par quatre diplômes, dont la licence professionnelle française et les Bachelors allemands et suisses.

<http://ingenierie.he-arc.ch/formation-trinationale>

► **« Génie des Systèmes » (franco-allemand)** : en 2001, l'Université de Strasbourg et la Fachhochschule Offenburg ont élaboré en commun un cursus qui donne aux étudiants les compétences nécessaires pour identifier des relations techniques complexes et évaluer également des aspects économiques tout en acquérant des compétences interculturelles. Les 28 étudiants par promotion suivent des enseignements sur les deux sites durant toute la durée de leurs études jusqu'à l'obtention de la licence et du master. Le stage industriel et le travail de fin d'études ont lieu dans un pays autre que le pays d'origine de l'étudiant.

<http://www.fh-offenburg.de/dfs/fr/>

► **« Information Communication Systems » (trinational)** : depuis 2007, la Fachhochschule Nordwestschweiz (Windisch), l'Université de Haute Alsace (Mulhouse) et la Hochschule Furtwangen proposent une formation trinationale de 3 ans et demi qui comprend 6 semestres d'études et un semestre de stage ainsi qu'un mémoire de fin d'études. Flexibles dans l'organisation des composantes de la formation, les étudiants obtiennent d'un côté une bonne connaissance de base en mathématiques, techniques de l'information, électrotechnique et physique ainsi que des systèmes de technique communicationnelle, et d'un autre côté une compétence internationale et de management.

<http://www.ics-trinational.eu/>

► « **International Business Management** » (**trinational**) : depuis 2000, l'Université de Haute Alsace (Colmar), la Duale Hochschule Baden-Württemberg (Lörrach) et la Fachhochschule Nordwestschweiz (Suisse) proposent une formation trinationale qui permet d'acquérir une qualification en économie et gestion tout en développant la dimension interculturelle. La durée du cursus est de trois ans et demi et s'achève par l'obtention de diplômes nationaux français, allemand et suisse. Chacun des trois établissements partenaires recrute 20 étudiants par an pour constituer deux groupes trinationalaux : ces deux fois 30 étudiants allemands, français et suisses poursuivent leurs études ensemble tout au long de leur formation.

<http://www.iutcolmar.uha.fr/fr/SECTION-TRINATIONALE-277.html>

► « **Mécatronique trinationale** » : depuis 1997, la Fachhochschule Nordwestschweiz, la Duale Hochschule Lörrach et l'Université de Haute Alsace proposent une formation trinationale en management de projet mécatronique. La durée des études est de 3 ans et demi et combine cours et travaux pratiques des 3 universités ainsi que différentes phases en entreprise. La mécatronique, une combinaison des matières électronique, mécanique et informatique, est complétée par des compétences en management et en communication. Les environ 30 étudiants par promotion reçoivent après la validation de leurs modules des diplômes des trois pays.

<http://www.trinational.net/index.php?lid=fr>

► « **Regio Chimica** » (**franco-allemand**) : pour la rentrée universitaire 2010, une nouvelle licence transfrontalière en chimie a été proposée par l'Université de Haute Alsace et l'Université de Freiburg. Ce cursus bi-diplômant à vocation trinationale se base sur des enseignements scientifiques ainsi que sur des cours de management et de compréhension de la culture socio-économique des trois pays du Rhin Supérieur. Le module triculturel est réalisé par l'Euro-Institut.

<http://www.regiochimica.uni-freiburg.de/>

► « **Transport et Logistique** » (**franco-allemand**) : la Berufsakademie Lörrach et l'Université de Haute-Alsace ont signé en 2001 un accord de coopération qui permet aux étudiants des deux pays d'obtenir un double diplôme en transports et logistique. Jusqu'à présent, il s'agissait de la Maîtrise de Science et Technique et du diplôme allemand de la Berufsakademie. Un nouvel accord va être trouvé pour une licence. Somme tout, les étudiants vivent, travaillent et étudient pendant un an dans l'autre pays.

<http://www.dhbw-loerrach.de/index.php?id=100>

■ Cursus bi- ou trinationalaux du niveau « Master » :

► « **Droit - Mention Droits européens** » (**trinational-EUCOR**) : le parcours a pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants en droit et de leur procurer une formation européenne intégrée, en leur permettant de s'inscrire dans un parcours trinational. Il n'est pas spécialisé en tant que tel, mais offre aux étudiants la possibilité de poursuivre ou d'approfondir leur spécialisation dans le cadre de trois universités : Strasbourg, Freiburg, Basel. Chaque université détermine les modules éligibles par les étudiants du master Eucor. Ceux-ci suivent leurs enseignements dans les trois universités. Il appartient donc aux étudiants, sous le contrôle du responsable du parcours, de choisir librement un parcours de formation et de se spécialiser en fonction de leurs études antérieures.

<http://www.eucor-uni.org/fr/formation/master-eucor-en-droit-mention-droits-europeens>

► « **European Management Studies** » (**franco-allemand**) : depuis la rentrée 2010, la Hochschule Reutlingen et l'Université de Strasbourg proposent un master trilingue (français, allemand, anglais) en management qui s'achève par l'obtention d'un double diplôme. Chacun des établissements recrute 15 étudiants.

<http://www.em-strasbourg.eu/formations/masters-transfrontaliers>

► « **Journalisme** » (**franco-allemand**) : depuis 2005, l'Université de Freiburg et le Centre d'enseignement du journalisme à l'Université de Strasbourg proposent un cursus franco-allemand « master professionnel du journalisme » débouchant sur le double diplôme. Ce cursus intégré, non consécutif et orienté sur la pratique dure deux ans. Il est soutenu par la Deutsch-französische Hochschule.

<http://www.fz.uni-freiburg.de/fr/studium/journalistik/>

► « **Neurosciences** » (**trinational-EUCOR**) : l'Université de Strasbourg, en coopération avec l'Université de Basel et l'Université de Freiburg, propose une formation internationale en neurosciences. Les étudiants suivent un programme de 2 ans qui comprend une formation académique de haut niveau ainsi qu'une formation de recherche en laboratoire. Tous les cours sont dispensés en anglais. Le master s'appuie sur un réseau de plus de 1000 chercheurs en neurosciences.

<http://www.neurex.org/en/neuroscience-masters.html>

► « **Philologie** » (**franco-allemand-EUCOR**) : depuis 2006, l'Université de Freiburg et l'Université de Strasbourg proposent un master binational et bilingue en philologie classique (latin-grec).

<http://www.altphil.uni-freiburg.de/studium/Studiengaenge/ma-klassphil>



► « **Plurilinguisme** » (**trinational**) : depuis 2007, 8 établissements de formation du Rhin Supérieur proposent un cursus trinational qui offre une formation solide dans les domaines de la linguistique, de la didactique, de l'interculturalité, des contacts de langues, des politiques linguistiques éducatives et de l'éducation bi- ou plurilingue. En raison de la mobilité inhérente à ce master (2 semestres, chacun dans un établissement partenaire), l'éducation interculturelle est à la fois objet d'étude et expérience vécue. Dans la mesure où la formation est en prise étroite avec le terrain scolaire (stage, parcours professionnel), elle permet de renforcer les interactions entre la recherche et la vie professionnelle. Le diplôme de master est délivré par l'université dans laquelle l'étudiant(e) s'est inscrit(e) administrativement (en première année). Ce master est issu du projet « Colingua » (Confédération des Instituts de formation d'enseignants du Rhin Supérieur, 1998). Établissements participants : l'Université de Haute-Alsace (Mulhouse), l'Université de Strasbourg, l'IUFM d'Alsace, l'Université Koblenz-Landau (Campus Landau), la Pädagogische Hochschule de Karlsruhe, la Pädagogische Hochschule de Freiburg, la Pädagogische Hochschule de la Fachhochschule Nordwestschweiz de Bâle et l'Université de Bâle.

<http://www.master-trinational.org/>

► « **Sciences de l'Antiquité** » (**trinational-EUCOR**) : depuis 2006, les Universités de Mulhouse (UHA), de Strasbourg, de Freiburg et de Basel proposent ce master trinational et bilingue qui permet une spécialisation et transdisciplinarité en brisant le cloisonnement des disciplines qui constituent les sciences de l'Antiquité (histoire, philologie, archéologie) : il donne des compétences approfondies dans une discipline principale et une formation aux autres. Il propose également un large choix d'enseignements dans des domaines culturels variés (Égypte, Proche-Orient, monde gréco-romain, etc.) et une ouverture aux traditions et aux pratiques universitaires de pays différents. Parmi les 120 ECTS à valider au cours des 2 ans de formation, 30 sont au moins à valider dans une université de l'autre langue.

<http://www.fish.uha.fr/formations/formations/histoire>

1.3.3 | Stages

Les stages transfrontaliers permettent un premier contact relativement tôt dans une formation avec le pays voisin. Le premier programme qui souhaite les promouvoir, le Certificat Euregio, existe depuis 1993. Un deuxième programme, plus adapté au système français en ce qui concerne la durée des stages, a été développé récemment.

■ **Certificat Euregio** : depuis 1993, apprentis et élèves des lycées professionnels peuvent effectuer, dans le cadre de leur formation, un stage de quatre semaines dans une entreprise d'un autre pays de l'espace du Rhin Supérieur, attesté par le « Certificat Euregio ». Ce projet, qui est piloté par le Regierungspräsidium Karlsruhe, comprend également une formation trinationale pour les formateurs. Les stages effectués concernent des secteurs divers, mais surtout les secteurs économie/administration et restauration/alimentation. Le nombre de certificats s'est stabilisé autour des 250 par an. Pour l'instant, le financement est renégocié chaque année entre les partenaires. Dans le cadre du projet ProMOA (« Promotion de la Mobilité des apprentis ») d'EURES-T Rhin Supérieur, les organisations patronales du Rhin Supérieur soutiennent le Certificat Euregio. Partenaires du projet : la RMT (parrainage), cinq cantons de la Suisse du Nord-ouest, la Région Alsace, le Bade-Wurtemberg, l'Académie de Strasbourg, la Handwerkskammer Freiburg, les CCI.

<http://www.euregio-zertifikat.de/>

■ **Maestr'Al (Mobilité Apprentis Europe Stage Traineeship Alsace)** : depuis 2007, des jeunes en apprentissage peuvent effectuer des périodes de formation en entreprise de deux à trois semaines dans un pays européen, avec le soutien du programme européen « Leonardo » pour les frais de mobilité. Le projet, reconduit en 2010 par la Région Alsace, correspond plus aux attentes des partenaires français par rapport à la durée des stages, mais concernant l'Europe entière, la part des stages dans le Rhin Supérieur est marginale (de l'ordre d'une dizaine par an).

■ **TriProCom (Trinationale Professionnelle Kommunikation)** : depuis 2008, TriProCom propose aux élèves son soutien et des informations afin de permettre des rencontres de classes transfrontalières autour d'une thématique professionnelle, des visites d'entreprise et des stages de courte durée (max. 5 jours) dans le pays voisin. Pour l'encadrement, TriProCom propose également des séminaires pour les enseignants sur l'orientation transfrontalière. Concrètement, TriProCom met à disposition des financements pour le déplacement, l'hébergement et l'achat de matériel. Les partenaires de ce Projet INTERREG qui se termine en 2011 sont : la Rhénanie-Palatinat, le Bade-Wurtemberg, les cantons Jura, Bâle-ville et Bâle-campagne, la Région Alsace, les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la confédération suisse, l'Académie de Strasbourg, l'Onisep Alsace, EURES, EURES-T.

<http://www.triprocom.org/>

■ **Bourse aux stages** : le Centre Culturel Français à Freiburg propose une bourse aux stages aux élèves et étudiants du Rhin Supérieur qui souhaitent faire un stage dans un pays voisin. Concrètement, il offre de l'aide pour la rédaction de lettres de motivation et de CV, pour la recherche sur internet et éventuellement pour la communication d'adresses d'employeurs intéressés. Ces services sont gratuits.

<http://ccf-fr.de/praktikaborse/>

2 | ÉTUDES ET STATISTIQUES

Pour bien cibler une politique commune ou concertée de l'emploi au niveau du Rhin Supérieur, il est nécessaire d'avoir une connaissance fondée d'un certain nombre d'informations : les flux des frontaliers, les besoins de main d'œuvre, les raisons d'éventuelles évolutions etc. La difficulté consiste en la nécessité de mettre en commun des données de trois pays qui ne sont pas recueillies de la même façon. Ces derniers temps, on constate une volonté accrue d'améliorer la connaissance sur le territoire trinational du Rhin Supérieur en matière du marché du travail.



2.1 | Bases de données statistiques

Les bases de données statistiques sur le marché du travail transfrontalier dans le Rhin Supérieur sont hétérogènes. Les données sont recueillies par les offices statistiques nationaux des trois pays et n'ont pas les mêmes focus. L'office statistique suisse recueille chaque semestre des chiffres spécifiques sur les frontaliers tandis que l'office français en recueille ponctuellement dans le cadre des recensements de population. Les données les plus complètes et les plus actuelles sur le territoire du Rhin Supérieur se trouvent sur le site du « Monitoring du marché du travail » d'EURES-T Rhin Supérieur.

■ **Monitoring du marché du travail** : cet outil de statistiques sur le marché du travail transfrontalier du Rhin Supérieur est issu d'une collaboration des services statistiques du Rhin Supérieur dans le cadre d'EURES-T. Ainsi sont mises à disposition les informations régulièrement actualisées sous forme d'une carte interactive : nombre de frontaliers au lieu de travail (2000-2009 pour les cantons suisses et Kreise allemands, 2010 uniquement pour les cantons suisses), nombre de permis frontaliers pour la Suisse par sexe (2008-2010), moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi (2005-2009 aussi pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, les plus de 55 ans et de longue durée), le nombre de demandeurs d'emploi et les flux sur l'année actuelle, l'emploi par secteurs (secteur secondaire et tertiaire, uniquement 2008) et par secteur économique (p.ex. bâtiment, hôtellerie, uniquement 2008), établissements par magnitude de nombre d'emplois, la population par classes d'âge (2007, par sexe et par pas de 5 ans), l'évolution de population (1960, 1970, 1980, 1990, 2000, 2006). Dans le futur, outre le constat des tendances prévisibles, l'élément central devra être l'élaboration de rapports sur les branches et la discussion des résultats avec des acteurs régionaux du marché de l'emploi, avec un accent sur le secteur de la santé.

<http://www.arbeitsmarktmonitoring-eures-t-oberrhein.eu/carto.php>

■ « **Rhin Supérieur - faits et chiffres** » : cette brochure qui résume des faits et chiffres de base sur le Rhin Supérieur comporte une partie sur l'économie et le marché du travail. Elle a été éditée pour la première fois en 1992 par les offices statistiques du Rhin Supérieur dans le cadre du groupe de travail « politique économique » de la Conférence du Rhin Supérieur. La version la plus récente a été publiée en 2010 à l'occasion du 12^{ème} Congrès tripartite. **Conclusions** : en 2008, le chômage concernait 6,9 % de la population active en Alsace contre 4,8 % dans le Palatinat du Sud, 4,3 % dans le Pays de Bade et 2,4 % dans la Suisse du Nord-Ouest. Plus de 2/3 des actifs du Rhin Supérieur travaillent dans le tertiaire (commerce, services), mais la région dispose d'un tissu industriel solide et diversifié (branches clé : chimie, automobile). En 2008, la région du Rhin Supérieur comptait plus de 3,1 millions d'actifs, donc 2,9 exerçaient une profession. Plus de 91 000 travailleurs faisaient la navette avec les pays limitrophes (moins 2 % par rapport à 2001), en provenance pour 66 % d'Alsace et pour 33 % du Pays de Bade.

<http://www.statistik.baden-wuerttemberg.de/Veroeffenti/Faltblatt/803810026.pdf>

■ « **Les frontaliers et les frontalières en Suisse** » : chaque trimestre, depuis 1999, le Statistisches Bundesamt de la Suisse publie des chiffres sur les frontaliers en Suisse, au niveau national comme au niveau régional et des cantons, ainsi que pour les différents secteurs d'activité. Quant à la provenance des frontaliers on ne connaît que la nationalité.

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/03/01/new/nip_detail.html?gnpID=2011-221

■ « **Frontaliers résidant en Alsace (1962-2009)** » : ce tableau de l'Insee Alsace comprend le nombre des frontaliers résidant en Alsace travaillant en Suisse et en Allemagne pour certaines années entre 1962 et 2009, ainsi que l'évolution annuelle moyenne en pourcentage. Années représentées : 1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2006 et 2009.

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=15&ref_id=empop020

■ « **Frontaliers alsaciens par département en 1990 et 1999** » : ce tableau de l'Insee Alsace comprend les nombres de frontaliers alsaciens travaillant en Suisse et en Allemagne par département (Haut-Rhin et Bas-Rhin) en 1990 et 1999. Les chiffres sont issus des recensements de population de 1990 et 1999.

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=15&ref_id=EMPOP010

2.2 | Études

Depuis 2007, ce sujet est particulièrement analysé. Les Maisons de l'emploi en Alsace s'y montrent très actives et trouvent des partenaires engagés dans les services publics de l'emploi allemands. Ainsi, différentes études ont récemment été réalisées sur certains Eurodistricts, surtout celui de Strasbourg-Ortenau. Avec le « Profil régional du Rhin Supérieur » de 2008 et une étude approfondie de BAK Basel Economics en 2010 existent par ailleurs des informations relativement récentes sur le territoire entier du Rhin Supérieur. Le bilinguisme et son rôle dans le marché du travail transfrontalier est moins étudié. Cependant, les résultats d'une nouvelle étude sur ce sujet ont été publiés en septembre 2011.

2.2.1 | Frontaliers et marché du travail transfrontalier

■ Études sur l'échelle du Rhin Supérieur :

► « L'espace du Rhin Supérieur, un marché du travail partagé par trois pays » : l'édition 2010 de la publication « Perspectives Regio - Analyses et prévisions économiques pour l'Euro-Région du Rhin Supérieur » de BAK Basel Economics est consacrée aux flux de frontaliers dans la région du Rhin Supérieur, à sa répartition en fonction des branches et à son évolution ces dernières années.

Conclusions : l'année de crise 2009 s'est répercutée sur le marché du travail qui se rétablit depuis le début de l'année 2010. En 2010, on constate une forte croissance de l'industrie chimique/pharmaceutique ainsi que pour les biens d'équipements. Pour la construction, BAK Basel attend que la conjoncture stable de 2010 se poursuive en 2011. La part des pendulaires (sortants) alsaciens est en baisse entre 2005 et 2009. La part de pendulaires entrants en Suisse du Nord-Ouest reste forte avec plus de 15 % de la population active en 2009, par rapport à 1,9 % en Allemagne. De 2005 à 2009, le nombre de frontaliers en provenance d'Alsace a diminué de 10,5 % tandis que celui de frontaliers en provenance d'Allemagne a augmenté de 22 % ce qui indique une transformation de structure des flux de frontaliers. De nombreuses personnes plus jeunes viennent en Suisse du Nord-Ouest. Les travailleurs alsaciens, moins bien qualifiés, qui se rendaient traditionnellement dans l'espace du Rhin Supérieur allemand manquent aujourd'hui des connaissances nécessaires en allemand. La répartition des frontaliers en fonction des diverses branches économiques est cependant restée pratiquement constante. Par contre, il faut s'attendre à ce que la part de l'industrie de transformation continue à baisser ces prochaines années car beaucoup d'entreprises déplacent encore une partie de leur production vers l'Asie.

http://www.bakbasel.ch/wDeutsch/services/products/regional/regio_perspektivenW3DnavanchorW261010035.shtml

► « L'Europe sans frontières - 15 ans de réalité vécue dans le Rhin Supérieur » : en 2009, l'Euro-Institut a publié ce livre pour résumer les débats d'une journée d'évaluation qui avait été organisée en juin 2008 à l'occasion du 15^{ème} anniversaire du marché commun. L'emploi a été un des sujets traités, aussi bien dans un atelier que dans le sondage trinational préliminaire sur la fonction de laboratoire du territoire trinational.

Conclusions : les personnes questionnées dans le sondage se montrent satisfaites avec les améliorations que le marché commun a rendu possibles en termes d'emploi, plus que dans les autres domaines comme la fiscalité ou la santé. Ils estiment par ailleurs que l'apport de la coopération transfrontalière y est élevé. Cependant, des propositions pour l'amélioration sont d'harmoniser le droit du travail et de simplifier davantage les documents administratifs. En ce qui concerne la formation, l'amélioration par le marché commun ainsi que le rôle de la coopération dans ce domaine sont jugés moyens. Les personnes questionnées voient encore beaucoup de potentiel pour améliorer la mobilité des étudiants et apprentis et pour créer davantage de coopération et d'échanges entre les acteurs. Des ateliers auxquels environ 200 citoyens et acteurs ont participé en juin 2008 établissent les constats et propositions suivants : en ce qui concerne l'emploi et le chômage, les barrières linguistiques ainsi que des normes différentes dans les processus de candidature représenteraient des obstacles au recrutement transfrontalier. Il serait souhaitable d'avoir des allocations chômage au niveau européen et de former un personnel bilingue dans les administrations.

http://www.Euro-Institut.org/wFranzoesisch/5-Ressources/Publications-ouvrages/4_Europe-sans-frontieres.php?navanchor=2110023



► « **Profil régional du Rhin Supérieur - Données statistiques, analyse de la situation économique et du marché de l'emploi** » : en 2008, EURES-T Rhin Supérieur a publié en coopération avec la Conférence du Rhin Supérieur cette étude qui comprend un important chapitre sur l'analyse du marché de l'emploi.

Conclusions : le Rhin Supérieur est bien positionné par rapport aux objectifs de la stratégie de Lisbonne en matière de taux d'activité, puisque ces objectifs sont déjà dépassés, le taux d'activité général étant de 76,2 % en 2006 (Lisbonne : 70 %) et le taux d'activité des femmes de 70 % (Lisbonne : 60 %). En 2006, 29 % des actifs sont occupés dans le secteur secondaire (6,1 % dans le bâtiment) et 69 % dans le secteur tertiaire (14,7 % dans le commerce). Entre 1980 et 2006, on constate une augmentation du nombre d'actifs occupés de 0,7 % en moyenne par an ainsi qu'une tertiarisation accrue. Selon une étude d'Eurostat, en 2007, dans le Rhin Supérieur, 27 % de la main d'œuvre était pourvue d'un niveau de qualification supérieur, 52 % d'un niveau de qualification moyen et 21 % d'un bas niveau de qualification. Les flux de travailleurs frontaliers montrent que le Rhin Supérieur n'est pas un espace homogène. Parmi les 4 régions du Rhin Supérieur, l'Alsace a le taux le plus haut de navetteurs sortants (7,3 % en 2006) et la Suisse du Nord-Ouest a le taux de navetteurs entrants le plus élevé (presque 8 %). En ce qui concerne l'évolution des flux de travailleurs frontaliers entre 1992 et 2006, le nombre de navetteurs sortants alsaciens vers le Palatinat du Sud est resté à peu près constant. Le nombre de navetteurs sortants alsaciens vers le Bade est passé de 22000 personnes en 1992 à environ 35000 en 2006, alors que le nombre de navetteurs sortants vers la Suisse du Nord-Ouest a évolué à la baisse. Le nombre de navetteurs sortants badois vers la Suisse du Nord-Ouest est passé de 23000 en 1992 à 27500 en 2006. Par ailleurs, le nombre de personnes arrivant d'Allemagne pour s'installer à Bâle a doublé, passant de 1300 en 2002 à 2600 en 2007, suite à des accords entre l'UE et la Suisse. Les frontaliers alsaciens au Bade sont surtout actifs dans la construction de véhicules (59 % en 2007), les frontaliers allemands en Suisse du Nord-Ouest travaillent souvent dans l'industrie chimique et pharmaceutique (17 % en 2007) tandis que les frontaliers alsaciens y travaillent pour une grande part dans le commerce (16 % en 2007). Avec près de 90000 travailleurs frontaliers, l'espace du Rhin Supérieur se classe en 2^{ème} position en termes de mobilité transfrontalière - les obstacles sont donc relatifs, même si certaines difficultés persistent. En 2006, c'est l'Alsace qui affichait le taux de chômage le plus élevé du Rhin Supérieur, suivie du Bade et du Palatinat du Sud, la Suisse du Nord-Ouest enregistrant le taux le moins élevé (3,7%). L'analyse du marché du travail dans le Rhin Supérieur fait apparaître une augmentation de la demande de main d'œuvre liée à l'essor conjoncturel, notamment de main d'œuvre qualifiée, segment qui présente d'importants goulots d'étranglement (évolution 2005-2008).

<http://www.eures-t-oberrhein.eu/download.html>

► « **Les travailleurs frontaliers dans l'Union européenne** » : la Division des affaires sociales et de l'emploi de la direction générale des études du Parlement européen a publié en 1997 un document de travail de 200 pages sur le travail frontalier dans l'UE. Le texte aborde dans un premier chapitre l'encadrement juridique du travail frontalier, la mobilité transfrontalière en Europe par une approche statistique des différentes régions transfrontalières (dont France/Alsace - Allemagne/Baden-Württemberg - Suisse), les obstacles à la mobilité transfrontalière par couples de pays (dont France-Suisse et France-Allemagne) et la coopération transfrontalière (dont EURES-T et INTERREG) pour finir sur des pistes d'action pour l'avenir.

http://www.espaces-transfrontaliers.org/document/PE_travailleurs_frontaliers.pdf

■ Études à l'échelle des Eurodistricts :

► **Arbeitsmarktmonitor - en cours** : un groupe de projet composé par des représentants de l'Agentur für Arbeit Offenbourg et Pôle emploi, la Maison de l'emploi de Strasbourg et la Région Alsace réfléchit actuellement à comment étendre l'outil allemand « Arbeitsmarktmonitor » de la Bundesagentur für Arbeit sur la région de Strasbourg. Cet outil d'analyse sert à mettre des informations sur le dynamisme et le développement du marché de l'emploi local ainsi que des pronostics à disposition des décideurs économiques, syndicaux et politiques.

► **Le marché du travail transfrontalier Strasbourg-Ortenau** : l'Agentur für Arbeit Offenbourg et le Pôle emploi international de Strasbourg ont mandaté l'institut IAB pour mener une étude sur le marché du travail transfrontalier Ortenau/CUS. En comparant l'évolution des différents secteurs et celle de la population active, l'objectif est d'obtenir des plans d'action pour l'orientation professionnelle, la qualification et la mobilité des salariés. La présentation des résultats s'est tenue en octobre 2011.

<http://www.iab.de/236/section.aspx/Publikation/k110913n01>

► **Gestion Prévisionnelle transfrontalière des Emplois et Compétences pour l'EURODISTRICT REGIO PAMINA - en cours** : afin de mettre en place une stratégie concertée de gestion territoriale transfrontalière des ressources humaines avec l'ensemble des partenaires du marché du travail et de la formation pour les bassins d'emploi transfrontaliers de Wissembourg-Lauterbourg et Haguenau, la DIRECCTE Alsace, la Région Alsace, Pôle emploi et les Agenturen für Arbeit de Karlsruhe et Landau ainsi que l'EURODISTRICT REGIO PAMINA ont développé un plan d'action pour 2011. Il consiste en la réalisation d'un diagnostic général territorial qui comprendra une analyse dynamique de la population ainsi qu'une étude du développement économique du territoire, la conduite de diagnostics sectoriels transfrontaliers (des secteurs tels que l'industrie métallurgique, l'hôtellerie-restauration, la logistique/transports et le commerce/distribution ont d'ores et déjà été identifiés). Les premiers résultats sont attendus pour la fin de l'année 2011. Un plan d'action découlant de ces études est prévu pour 2012. EURES-T Rhin Supérieur est partenaire de ce projet.

► « **STRASBOURG ECO 2020 - Gestion Prévisionnelle transfrontalière des Emplois et Compétences des 4 secteurs clés** » : en février 2011, la Maison de l'emploi de Strasbourg a publié ce plan de développement économique dont l'élaboration lui avait été confiée par la Communauté urbaine de Strasbourg. L'étude menée courant 2010 à l'échelle transfrontalière Strasbourg-Ortenau a bénéficié des regards croisés de l'Adeus pour la collecte et le croisement des données statistiques françaises et allemandes et de l'Observatoire des métiers de la CCI qui a rencontré un panel de 120 chefs d'entreprises de part et d'autre du Rhin. Les quatre secteurs traités qui concentrent 1/3 des établissements de la zone de Strasbourg-Ortenau sont : les technologies médicales et les thérapies nouvelles, les mobilités innovantes et multimodales, le tertiaire supérieur international et les activités créatives.

Conclusions : de part et d'autre du Rhin, les entreprises rencontrées du secteur des technologies médicales et thérapies nouvelles font part d'une pénurie de métiers spécialisés (par exemple technicien prothésiste) et d'une forte pénurie de médecins. Dans le secteur des mobilités innovantes et multimodales, les entreprises rencontrées constatent aussi bien à Strasbourg que dans l'Ortenau une pénurie d'ingénieurs. Pour le secteur tertiaire supérieur international, les entreprises de l'Ortenau constatent une forte pénurie de commerciaux et de conseillers clientèle, tandis que les entreprises strasbourgeoises estiment que le métier de conseiller commercial est en sureffectif. En ce qui concerne les activités créatives, pour l'année à venir, les tendances de recrutement sont à la stabilisation des effectifs et, éventuellement, à la légère augmentation sur le territoire Strasbourg-Ortenau. Plusieurs pistes d'action sont proposées : réaliser un état des lieux des formations existantes sur le territoire Strasbourg-Ortenau pour tous les secteurs, promouvoir l'esprit d'entreprendre pour le tertiaire supérieur international et pour les activités créatives ainsi qu'adapter la main d'œuvre aux mutations du secteur et renforcer les liens entreprises/écoles-universités pour les deux autres secteurs. Autres partenaires : Agentur für Arbeit Offenburg et Pôle emploi, État français, FSE.

http://www.maisonemploi-strasbourg.org/info_actualite/118/view

► « **Étude comparative des effets de la crise** » : cette étude analyse différents aspects de la crise économique de 2008 sur le périmètre de l'Eurodistrict Région Freiburg Centre et Sud Alsace. Présentée en mai 2011 par l'Agentur für Arbeit Freiburg et Pôle emploi ainsi que la Maison de l'emploi et de la formation de Mulhouse, elle présente des données clés sur l'Eurodistrict, le fonctionnement des dispositifs d'assurance chômage et de l'organisation territoriale dans les 2 pays et elle analyse l'évolution du chômage et de l'emploi lors de la crise, en mettant un accent particulier sur les deux secteurs « industrie, bâtiment et travaux publics » et « activités tertiaires et hôtellerie restauration » qui sont importants dans les deux territoires. La publication comprend également une liste des principales mesures prises en France et en Allemagne contre la crise. Elle a été réalisée en partenariat avec Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne.

Quelques résultats : pour l'ensemble des activités marchandes, les évolutions sont très différentes d'une partie à l'autre de l'Eurodistrict. De 2007 à 2009, les emplois salariés privés ont crû au total de 5 587 postes en Allemagne, là où la France a perdu 7 773 postes. La crise a entraîné un ralentissement de la croissance de l'emploi en Allemagne et une accentuation des pertes d'emploi en France. Cela s'explique en partie par la perte de 372 établissements dans la partie française de l'Eurodistrict, et le gain de 236 établissements dans la partie allemande. L'évolution du chômage lors de la crise est différente dans les deux parties de l'Eurodistrict. En Allemagne, le taux remonte de 4,5% au 3^{ème} trimestre 2008 au cours du 4^{ème} trimestre et du 1^{er} trimestre 2009, pour culminer à 5,1% avant de repartir à la baisse. En France, le chômage remonte fortement à partir de fin 2008 et la tendance ne s'inverse qu'au 1^{er} trimestre 2010.

http://www.mef-mulhouse.fr/documents/Axe%201/Diagnostic/Brochure-Transnationale_18-04-11_BD.pdf

► « **Strasbourg-Offenburg - regard transfrontalier sur l'emploi** » : cette étude pose un regard transfrontalier sur l'emploi et la formation dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau afin d'avoir une base factuelle pour des futures actions. Publiée chaque année de 2007 et 2010 par Pôle emploi et l'Agentur für Arbeit Offenburg ainsi que la Maison de l'emploi Strasbourg, elle esquisse les données clés du marché de l'emploi, l'évolution de l'offre et de la demande d'emploi, l'évolution des offres d'apprentissage, les métiers les plus recherchés et ceux proposant le plus grand nombre d'offres d'emploi.

Quelques résultats : l'étude oppose par exemple le nombre de frontaliers venant de France travaillant dans l'Ortenau en 2008 (6978 pour lesquels même les secteurs sont connus) à l'inexistence d'un nombre récent sur les frontaliers venant de l'Allemagne travaillant en France (estimation de 2006 : 300). De 2007 à 2008, le nombre de demandeurs d'emploi a été en forte progression à Strasbourg (+10% pour la catégorie A) tandis qu'il n'a que légèrement augmenté en Ortenau (+1%). Par contre, la crise économique qui démarra fin 2008, se reflète dans une hausse du chômage pour les deux parties de l'Eurodistrict et une diminution du nombre d'offres d'emploi.

http://www.maisonemploi-strasbourg.org/fiche_thematique/64/view

► **Étude comparative sur les secteurs d'activité avant et après la crise (2007-2010)** : cette étude vise à identifier l'évolution des secteurs porteurs sur les périmètres de la région mulhousienne et la région de Fribourg. Après une présentation synthétique des deux tissus économiques, le document identifie, par secteur d'activité, les variations des effectifs salariés dans l'industrie et le tertiaire, c'est-à-dire, les activités génératrices d'emploi ou destructrices d'emploi ainsi que leur comportement face à la crise (réactivité, inertie, passivité). Cette étude offre une nouvelle lecture des forces et des faiblesses des territoires. Réalisée par l'Agentur für Arbeit Freiburg et la Maison de l'emploi du Pays de la région mulhousienne en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne. Disponible fin du 1^{er} semestre 2012 sur <http://www.mef-mulhouse.fr>

■ Études de perspective régionale, nationale et européenne :

► « **Les travailleurs frontaliers en Alsace** » - décembre 2011 : cette étude vise a priori à actualiser les informations de l'étude « Travailler de l'autre côté de la frontière » de l'Insee basée sur le recensement de 1999. Les recensements de 2007 et 2008 pourraient offrir des chiffres actualisés pour expliquer les mouvements des frontaliers des dernières années. La présentation de premiers résultats est prévue pour fin 2011. Le groupe de travail est composé de l'Oref, Pôle emploi, Insee, Direccte, Sgare, Conférence du Rhin Supérieur.

► « **L'information délivrée en matière de détachement des travailleurs** » : ce rapport de l'Institut du travail de l'Université de Strasbourg fournit des guides pour le détachement de travailleurs dans le cadre d'une prestation de services effectuée à partir du territoire français ou à destination du territoire français. Ces guides visent à améliorer l'information délivrée aux acteurs impliqués dans une opération de détachement afin de leur permettre de respecter leurs obligations légales ou conventionnelles, de faire valoir leurs droits et de participer à une meilleure effectivité du droit social applicable. Ils présentent les règles légales applicables sur le territoire français et le cas échéant les règles communautaires directement applicables et permettent par liens d'accéder aux dites règles ainsi qu'aux sites internet particulièrement utiles. La seconde partie du guide présente les obligations conventionnelles applicables dans quelques branches professionnelles clés (hôtellerie de plein air ; hôtels, cafés, restaurants ; ouvriers et ETAM du bâtiment ; ouvriers et ETAM des travaux publics ; spectacles).

<http://www-idt.u-strasbg.fr/spip.php?rubrique34>

► « **Flux sortants de travailleurs frontaliers par catégorie socio-professionnelle : frontières allemande et suisse** » : cette carte de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) date de 2007 et fait partie de son « Atlas de la coopération transfrontalière ». Elle se base sur des chiffres de 1999 de l'Insee.

Conclusions : les flux de travailleurs frontaliers à destination de l'Allemagne présentent une répartition composée majoritairement d'ouvriers (en moyenne 64%) largement au-dessus des proportions dans la répartition par catégorie socio-professionnelle de l'ensemble des travailleurs frontaliers (45%). Cette prédominance des emplois peu qualifiés s'explique à la fois par l'obstacle linguistique qui joue moins pour la catégorie « ouvriers » mais qui s'avère rédhibitoire pour les postes les plus qualifiés. Elle se fonde également sur une économie demandeuse d'une main d'œuvre dans le domaine manufacturier notamment dans le domaine de la transformation. On assiste à un clivage très fort entre les différentes zones d'emploi frontalières de la Suisse germanophone et jurassienne et celles contiguës à la Suisse lémanique. Dans le premier cas, les ouvriers sont largement surreprésentés, venant alimenter l'industrie pharmaceutique et chimique bâloise, ainsi que la métallurgie et la construction mécanique. Dans le second, on assiste à une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (près d'un quart des effectifs) s'expliquant par le grand nombre de frontaliers français et internationaux travaillant dans les organisations internationales situées à Genève mais également dans le secteur bancaire local.

http://www.espaces-transfrontaliers.org/carte/8_fluxCSP_all_suis.pdf

► « **Évolution des métiers en Alsace** » : cette étude de l'Insee Alsace datant de 2004 porte sur l'évolution des métiers dans la région et indique la part du travail frontalier par secteur d'activité traité, souvent en faisant la distinction entre ouvriers qualifiés et non-qualifiés et les techniciens et agents de maîtrise.

Conclusions : en 1999, 1,9 % des agriculteurs/éleveurs/bûcherons, en moyenne 3,8 % des professionnels de l'agriculture, la marine et la pêche travaillaient dans un pays frontalier. C'était le cas également pour en moyenne 12 % des personnes travaillant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, 12,2 % des professionnels des industries électriques-électroniques, 15,5 % des personnes actives dans le secteur de la mécanique et du travail des métaux et 19,2 % dans les industries de process. C'est également le cas pour presque 15 % dans les industries légères (bois, textile, industries graphiques), 12 % des actifs dans la maintenance, 5,9 % des ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, 13 % des personnes actives dans le tourisme et les transports. 12,7 % des artisans et ouvriers artisanaux, 7,2 % dans la gestion et l'administration, 15,5 % des informaticiens, 14,4 % des personnels d'études et de recherche, 1,5 % de la fonction publique et des professions juridiques, 20,8 % des actifs dans les banques et assurances, presque 8 % des professionnels du commerce, 10,6 % de l'hôtellerie, restauration, alimentation, 3,4 % des services aux particuliers, 7,9 % des professionnels de la communication, de la documentation ainsi que des arts et des spectacles, 4,5 % du domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive et 1,9 % des enseignants, formateurs et recruteurs.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/alsace/themes/ch_dossier/cpad07/cpad07.pdf

► « **Travailler de l'autre côté de la frontière** » : cette étude de l'Insee Alsace de 2002 se base sur les chiffres du recensement de population de 1999 et analyse les frontaliers alsaciens.

Conclusions : en moins de 20 ans, le nombre de travailleurs frontaliers a doublé en Alsace : ils étaient 34 500 en 1982, puis 70 200 en 1999. Jusqu'en 1990, la majorité allait en Suisse. Puis, avec le gonflement de 50% du flux en direction de l'Allemagne entre 1990 et 1999, celui-ci est devenu prépondérant. En 1999, 56% des frontaliers sont des ouvriers, généralement qualifiés et ayant une expérience professionnelle. Cependant, avec la multiplication des emplois dans le tertiaire, les autres catégories socio-professionnelles sont de plus en plus représentées. Dans les deux tranches d'âge extrêmes, les frontaliers sont moins nombreux et surtout parmi les actifs de moins de 25 ans. Généralement, la vie professionnelle des frontaliers ne débute pas de l'autre côté du Rhin.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/alsace/themes/cpar10_1.pdf

► « **De plus en plus de travailleurs frontaliers de Saint-Louis à Dunkerque** » : cette étude comparative a été réalisée en 2001 dans le cadre de la coopération entre les directions régionales de l'Insee d'Alsace, de Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais. Elle place l'Alsace dans le contexte des zones frontalières françaises mais comporte aussi des informations spécifiquement sur l'Alsace, toujours en analysant l'évolution entre les recensements de population de 1990 et 1999.

Conclusions : en 1999, l'Alsace est la première région française en termes d'effectifs de travailleurs frontaliers. Les migrations transfrontalières alsaciennes se sont nettement accrues entre 1990 et 1999, ce qui résulte essentiellement de l'accélération des flux vers l'Allemagne. Le Bade-Wurtemberg avec ses grands centres urbains reçoit les neuf dixièmes des frontaliers qui résident en Alsace et qui travaillent en Allemagne. Le pôle bâlois exerce également une forte attraction. Les 1 200 frontaliers suisses installés en Alsace représentent près de 4 % des frontaliers qui quittent chaque jour l'Alsace vers ce pays (0,5 % en 1990). Le mouvement transfrontalier s'est féminisé et le frontalier alsacien a vieilli.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/alsace/themes/cpar03_1.pdf

► « **Colloque national sur la coopération transfrontalière** » : sur les thèmes de l'emploi et de la formation professionnelle les 16 et 17 novembre 2010 à Saint-Louis. A eu pour objectif de recenser et de capitaliser les expérimentations transfrontalières déjà engagées dans les territoires frontaliers de France dans le domaine emploi et formation professionnelle (organisation Maison de l'Emploi et de la Formation et Ville de Saint-Louis).



2.2.2 | Bilinguisme et conditions d'accès à l'emploi

■ Études :

► « **Le multilinguisme dans le Rhin Supérieur** » : la FEFA a mandaté l'Euro-Institut en 2010 pour une enquête sur l'impact économique du bilinguisme sur l'emploi dans le contexte transfrontalier de la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur auprès d'un nombre représentatif d'entreprises. Sur cette base, des propositions pour mieux orienter la formation de langues ont été faites. Les premiers résultats ont été présentés en octobre 2011.

<http://www.Euro-Institut.org/wFranzoesisch/aktuelles/meldungen/64-FEFA.php?navanchor>

► « **Brain flow** » - en cours : la Regio Basiliensis fait partie des huit régions frontalières qui participent à ce projet INTERREG IV-c qui permettra de développer des instruments améliorés pour lutter contre le Brain-Drain et pour promouvoir le Brain-Gain et de les mettre en œuvre. Le projet consiste en un échange autour de trois sujets interconnectés : l'augmentation de l'attractivité de la région, la promotion de secteurs économiques clés et l'amélioration de l'offre de formation universitaire. Ainsi sera produit d'ici 2014 un manuel de bonnes pratiques et un rapport avec des propositions stratégiques et des grandes lignes d'action.

http://www.regbas.ch/files/news/713_Broschuere_InterregIVC.pdf

► « **Fremdsprachenunterricht in Baden-Württemberg** » : en 2009, le Statistisches Landesamt Baden-Württemberg a publié une étude sur les cours en langues étrangères dans le Land et esquisse notamment la place du français dans les écoles du Baden-Württemberg.

Conclusions : en 2008/2009, 75 % des élèves des Gymnasien ont suivi des cours de français (classe 8). Un quart des élèves des Realschulen (classe 7-10) a choisi le français comme deuxième langue étrangère et 17 % des élèves des écoles primaires ont commencé à apprendre le français. Par ailleurs, 15 Gymnasien ont proposé en 2008/09 des sections franco-allemandes avec certaines matières dispensées en français (contre 53 pour l'anglais) - en tout, 2 % des élèves des Gymnasium suivent un tel parcours européen.

http://www.statistik.baden-wuerttemberg.de/Veroeffentl/Monatshefte/PDF/Beitrag09_11_03.pdf

■ Séminaires d'étude :

► « **Formation et orientation tout au long de la vie - qualifications et emplois, défis pour l'avenir : la nécessité du transfrontalier** » : les 31 mars et 1^{er} avril 2011, la Région Alsace a organisé un séminaire pour les acteurs de la formation et de l'orientation. Conférence, table ronde et différents ateliers portaient sur le développement démographique et ses conséquences sur l'économie et l'emploi et les outils européens, nationaux et transfrontaliers pour favoriser la mobilité, les reconnaissances de parcours professionnels en France et en Allemagne, les outils à disposition des professionnels dans les activités transfrontalières de formation et d'insertion et les profils transfrontaliers. Une convention a été signée à l'issue de ce séminaire par le rectorat de l'académie de Strasbourg et de cinq Agenturen für Arbeit du Rhin Supérieur allemand afin de favoriser les échanges entre leurs services d'orientation.

► « **Marché du travail, formation initiale et continue dans la logistique** » : le 9 novembre 2010, l'Agentur für Arbeit Lörrach a organisé cette réunion d'acteurs allemands et suisses de l'emploi pour échanger sur le marché du travail de la logistique et les modèles de la formation et de la formation continue dans le domaine. **Intervenants** : Arbeitgeberverband Basel, Spedlogswiss, Schweizerische Vereinigung für Berufsbildung in der Logistik.

► « **L'intégration des jeunes à l'emploi - la situation en France, Allemagne et en Suisse** » : le 22 juin 2010, l'Euro-Institut a organisé un séminaire sur les enjeux et projets de la formation professionnelle et de l'intégration des jeunes à l'emploi dans les trois pays ainsi que sur certains projets transfrontaliers (TriProCom, apprentissage transfrontalier). **Intervenants** : Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Basel-Landschaft, TriProCom, Région Alsace, RP Freiburg, Maison de l'emploi Strasbourg, Agentur für Arbeit Offenburg et Pôle emploi Strasbourg, Kommunale Arbeitsförderung Ortenaukreis, Jugendberufshilfe Ortenau e.V., BAG BSW GmbH, Canton Argovie, Conseil Général du Bas-Rhin.

<http://www.euroinstitut.org/wFranzoesisch/5-Ressources/Documentation/2010-Integration-jeunes.php>

3 | ACTEURS

Les acteurs dans le domaine de l'emploi et de la formation peuvent être regroupés en quatre catégories : acteurs institutionnels, partenaires sociaux, acteurs de la formation ainsi que l'ensemble des instances et réseaux de coopération.⁶



⁶ Les acteurs suivants sont impliqués dans les projets relevés par cette étude, mais ne figurent pas dans le chapitre des acteurs : Association la Main Verte, Albert Schweitzer Werk Offenburg GmbH, Association régionale des ingénieurs et scientifiques d'Alsace, Badische Stahlwerke BSW-Kehl, Basler Volkswirtschaftsbund, Centre culturel français Freiburg, Diakonie Baden, Gewerbeverband Basel-Stadt, Hofgut Himmelreich gGmbH, IB Bildungszentrum Freiburg, Itinéraire International, Landesgewerbeamt Baden-Württemberg, Réagir, Region Rhein-Neckar, Sémaphore, Technologieregion Karlsruhe, Wirtschaftsregion Dreiländereck/Hochrhein, Wirtschaftsregion Freiburg, Wirtschaftsregion Offenburg/Ortenau, Verein deutscher Ingenieure.

3.1 | Acteurs institutionnels

3.1.1 | États et collectivités territoriales

■ Allemagne :

▶ **État fédéral allemand** : l'État fédéral allemand est responsable pour la politique de l'emploi ainsi que pour la partie pratique en entreprise de la formation professionnelle.

▶ **Land Baden-Württemberg, Land Rheinland-Pfalz** : la partie théorique de la formation professionnelle ainsi que la formation initiale est sous responsabilité des Länder en raison de la « Kulturhoheit ». Les Länder complètent la politique de l'emploi fédérale par des mesures pour des groupes de personnes spécifiques.

■ France :

▶ **État français** : représenté au niveau régional par la Préfecture de région, l'État français a en charge la formation initiale et met en œuvre les politiques de l'emploi.

▶ **Région Alsace** : la Région est responsable de la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.

▶ **Département du Bas-Rhin, département du Haut-Rhin** : les départements sont partenaires de projets transfrontaliers en matière d'emploi et de formation, notamment des Infobests et du guide de carrières.

■ Suisse :

▶ **Confédération Suisse** : le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est responsable pour les paramètres généraux de la politique de l'emploi et pour le financement et l'administration des programmes sur le marché de l'emploi.

▶ **Cantons** : les Ämter für Wirtschaft und Arbeit (Argovie, Bâle-Ville, Soleure), l'Office des arts et métiers et du travail du Jura et le Amt für Industrie, Gewerbe und Arbeit Basel-Landschaft président les Regionale Arbeitsvermittlungszentren et peuvent établir leurs propres mesures sur le marché de l'emploi. Les cantons sont par ailleurs responsables de la formation initiale.

▶ **Regio basiliensis** : bureau intercantonal de coordination et d'association, la Regio basiliensis représente les cinq cantons de la Suisse du Nord-Ouest dans la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur.

3.1.2 | Acteurs de l'emploi

■ **Les services publics de l'emploi en Allemagne** : Bundesagentur für Arbeit/ EURES-T, Regionaldirektionen Baden-Württemberg et Rheinland-Pfalz-Saarland, les Agenturen für Arbeit (Freiburg, Karlsruhe, Kehl, Landau, Lörrach, Offenburg, Rastatt).

■ **Les services publics de l'emploi en France** : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) en Alsace. Pôle emploi/EURES-T, Pôle emploi international de Strasbourg, les agences de Pôle emploi en Alsace, les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (paio) et missions locales en Alsace (Altkirch, Colmar, Haguenau, Illzach, Molsheim, Mulhouse, Saint-Louis, Saverne, Schiltigheim, Sélestat, Strasbourg, Thurdoller).

■ **Les services publics de l'emploi en Suisse** : Secrétariat d'État à l'Économie (SECO), Regionale Arbeitsvermittlungszentren (RAV), Amt für Wirtschaft und Arbeit (AWA) (Bâle Ville, Soleure, Argovie) et Amt für Industrie, Gewerbe et Arbeit (KIGA) (Bâle Campagne).

■ **Les « Maisons de l'emploi et de la formation » en France** : les Maisons de l'emploi et de la formation (MEF) ont été créées afin de mobiliser les partenaires publics et privés, les élus et les acteurs locaux pour mener ensemble un programme d'action concerté et réactif. L'Alsace compte six MEF : Strasbourg, Mulhouse, Saverne, Pays d'Alsace du Nord (Haguenau), Pays Thur Doller (Thann) et Pays de St-Louis - Trois Frontières / Pays du Sundgau (Altkirch, Saint-Louis). Les MEF de Strasbourg et de Mulhouse ont intégré les partenaires allemands dans leurs comités directeurs.

3.1.3 | Organismes consulaires

- **Organismes consulaires en Allemagne** : les Industrie- und Handelskammern (IHK) Rhin Supérieur du sud, Karlsruhe et Pfalz. Les Handwerkskammern Pfalz, Karlsruhe et Freiburg.
- **Organismes consulaires en France** : la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Alsace (CRCI) et les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) Colmar Centre Alsace, Strasbourg Bas-Rhin, Sud Alsace Mulhouse. La Chambre de Métiers d'Alsace.
- **Organismes consulaires en Suisse** : Handelskammer beider Basel, Solothurner Handelskammer, Chambre de commerce et d'industrie du Jura, Aargauische Industrie- und Handelskammer. Wirtschaftskammer Baselland, Gewerbeverband Baselstadt.
- **Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie** : la CCI franco-allemande a pour but de soutenir et promouvoir les échanges économiques franco-allemands.
- **Chambre d'agriculture** : le Réseau Interrégional International pour la Formation et le Développement en Milieu Rural (Ri2) rassemble les représentants professionnels du Pays de Bade, de Rhénanie-Palatinat, Sud de Sarre, du Luxembourg, de Lorraine et d'Alsace.

3.1.4 | Acteurs de la statistique et des études

- **Allemagne** : Bundesamt für Statistik, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (IAB).
- **France** : Insee, Insee Alsace, OREF Alsace.
- **Suisse** : Bundesamt für Statistik, Statistik Aargau, Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt, Statistisches Amt des Kantons Basel-Landschaft, Amt für Finanzen des Kantons Solothurn Controllerdienst und Statistik, Fondation interjurassienne pour la statistique Canton du Jura et Jura bernois, BAK Basel Economics.
- **Union européenne** : Direction générale des études du Parlement européen, Eurostat.

3.2 | Partenaires sociaux

- **Conseils syndicaux interrégionaux (CSI)** : Trois Frontières (Haut-Rhin, Nordwestschweiz, Südbaden, 1980) et Euregio (Baden, Bas-Rhin, Südliche Pfalz, 1991). Ils regroupent les organisations syndicales des confédérations nationales affiliées dans les régions transfrontalières, formés dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats (CES).
- **Partenaires sociaux nationaux** : Deutscher Gewerkschaftsbund Baden-Württemberg. Landesvereinigung Baden-Württembergischer Arbeitgeberverbände, Landesvereinigung Rheinland-Pfälzischer Unternehmerverbände, Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Bas-Rhin et Haut-Rhin, Arbeitgeberverband Basel etc.



3.3 | Acteurs de la formation impliqués dans la coopération transfrontalière ⁷

■ **Écoles** : Allemagne : Berufliche Schulen Kehl, Kaufmännische Schulen Lahr. France : CFA Oberlin Strasbourg, Lycée Professionnel Charles Pointet (Thann).

■ **Écoles spécialisées supérieures** : Allemagne : Duale Hochschule Baden-Württemberg, Evangelische Hochschule Freiburg, Hochschule Furtwangen, Hochschule Karlsruhe, Hochschule Lörrach, Hochschule Offenburg, Hochschule Reutlingen, Katholische Hochschule Freiburg (KH Freiburg), Pädagogische Hochschule Freiburg, Pädagogische Hochschule Karlsruhe. France : Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants de Mulhouse (CFEJEM), École Supérieure en Travail Éducatif et Social de Strasbourg (ESTES), Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM), Institut universitaire de technologie (IUT) de Haguenau, IUT Robert Schuman (Illkirch). Suisse : Fachhochschule Nordwestschweiz, Hochschule für Pädagogik und Soziale Arbeit beider Basel (HPSABB).

■ **Universités et grandes écoles** : Allemagne : Karlsruher Institut für Technologie, Université de Freiburg, Université de Koblenz-Landau. France : École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg, INSA Strasbourg, Université de Haute-Alsace (Colmar, Mulhouse), Université de Strasbourg (dont : Institut Universitaire de Formation des Maîtres). Suisse : Haute École Arc, Université de Bâle.

■ **Académie de Strasbourg** : l'académie de Strasbourg est l'échelon administratif permettant de décliner en région la politique éducative définie par le gouvernement.

■ **Enseignement agricole DRAAF/SRFDE** : le Service Régional de la Formation, du Développement et l'Emploi est l'échelon administratif de la politique éducative agricole à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

■ **CFPPA** : le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles, propose de nombreuses formations dans tous les domaines (paysage, viticulture, oenologie, production florale, légumière, agriculture, ...).

■ **Centre de formation d'apprentis (CFA)** : les CFA dispensent des enseignements généraux, professionnels et technologiques. Les formations peuvent aller de 400 à 800 heures annuelles selon le métier ou le diplôme choisi. Créé en 1990, le CFA universitaire d'Alsace gère aujourd'hui l'ensemble des formations par apprentissage proposées par les universités alsaciennes.

■ **Centres d'information et d'orientation (CIO)** : les CIO sont un service public d'orientation sociale et professionnelle qui propose, dans certaines villes alsaciennes, des permanences de conseillers allemands (Colmar, Mulhouse, Strasbourg).

■ **CJD Maximiliansau** : le CJD est une association allemande qui propose des programmes de formation continue et d'intégration dans la vie professionnelle, dont des projets de formation transfrontalière.

■ **Groupe d'établissements publics français d'enseignement (GRETA) Nord Alsace** : le GRETA est un organisme de formation continue des adultes de l'Éducation Nationale au service des administrations, des entreprises et des particuliers désirant approfondir leur formation initiale qui s'implique aussi dans des projets transfrontaliers de formation continue.

■ **Onisep** : organisme étatique français pour l'information nationale et régionale sur les formations et les métiers.

■ **Savoir et Compétences Formation** : association française qui œuvre pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et des personnes les plus en difficulté.

■ **Université franco-allemande (UFA)** : l'UFA joue un rôle d'expert dans les relations universitaires franco-allemandes. Son objectif est de renforcer la coopération entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment pour assurer la mise en œuvre des cursus binationaux et des programmes franco-allemands dans le domaine de la formation doctorale et de la recherche.

⁷ Les écoles et universités nommées ci-dessus ne représentent pas l'ensemble des écoles et universités dans le Rhin Supérieur, mais celles qui sont impliquées dans les projets transfrontaliers identifiés par cette étude.

3.4 | Instances et réseaux de coopération

Quasiment toutes les instances de coopération dans le Rhin Supérieur se sont appropriées le sujet de l'emploi et/ou de la formation. Dernièrement, des groupes de travail informels sur des sujets particuliers comme le secteur de la restauration et de l'hôtellerie se sont créés, parallèlement au réseau transfrontalier de l'emploi EURES-T qui structure une grande partie de la coopération en matière de mesures pour le marché de l'emploi.

3.4.1 | Instances de coopération

■ **Conférence du Rhin Supérieur** : groupe de travail « politique économique », groupe d'experts « travailleurs frontaliers », groupe d'experts « formation professionnelle ».

<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/themes-et-projets/economie/groupe-de-travail/>

■ **Conseil rhénan** : commission « économie - marché du travail ».

<http://sites.region-alsace.fr/Rhenan/FR/Résolutions/>

■ **Congrès Tripartite** : le 12^{ème} congrès Tripartite du 2 décembre 2010 de Bâle avait pour thème : « Formation, recherche et innovation dans la région du Rhin Supérieur ». Un ouvrage bilingue offre une synthèse des résultats de ce congrès consacré aux thèmes de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le Rhin Supérieur. Neuf ateliers ont travaillé sur un état des lieux et formulé des objectifs et recommandations stratégiques sur les thématiques suivantes : les réseaux dans le domaine de la formation professionnelle et de la formation continue, le transfert de connaissances sur le monde économique dans la pratique, la mobilité, la comparaison des systèmes de formation, les fonds de recherche, les compétences interculturelles, la stratégie en matière d'innovation et le maintien du personnel qualifié.

Auteurs : Eric Jakob, Manuel Friesecke, Joachim Beck, Margot Bonnafous - Editeur : Nomos, DIKE, Publication 2011 en DE/FR.

<http://www.congress2010.ch/home-fr.html>

Le 13^{ème} Congrès Tripartite aura lieu le mercredi 27 juin 2012 dans le Palatinat du Sud et sera consacré à la société civile.

■ **Eurodistrict Freiburg - Centre Sud Alsace** : groupe de travail « emploi ».

■ **EURODISTRICT REGIO PAMINA** : commission de l'économie, des affaires sociales et du tourisme.

<http://www.eurodistrict-regio-pamina.com/pamina/spip.php?article55>

■ **Eurodistrict Strasbourg-Ortenau** : groupes d'experts « apprentissage transfrontalier » et « emploi ».

<http://www.eurodistrict.eu/fr/Groupes-dexperts-thematiques-36.html>

■ **Eurodistrict Trinational de Bâle** : l'Eurodistrict permet de traiter dans une aire géographique adaptée les questions liées, entre autres, aux thèmes du marché du travail transfrontalier.

<http://www.eurodistrictbasel.eu/index.php?id=38&L=0>

■ **Euro-Institut** : l'organisme binational et biculturel de formation, de conseil et d'accompagnement en coopération transfrontalière a été impliqué dans des études et l'organisation de séminaires portant sur des sujets de l'emploi ou de la formation dans le Rhin Supérieur. Partenaires : Baden-Württemberg, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Ortenaukreis, Communauté Urbaine de Strasbourg, Kehl, État français, Université de Strasbourg, Hochschule Kehl, Achern, Offenbourg, Freiburg, Oberkirch, Lahr.

<http://www.euroinstitut.org>

■ **Infobest** : réseau de quatre structures situées le long du Rhin Supérieur, les Infobests offrent un service public transfrontalier de proximité depuis leur création dans les années 1990. Pour le compte d'organismes et de services divers (états, collectivités locales publiques et de droit privé) en France, en Allemagne et en Suisse, les Infobests informent et conseillent sur les questions transfrontalières en matière de : conditions de vie et de travail, systèmes fiscaux, protection sociale, systèmes éducatifs et de formation, systèmes administratifs, conventions bilatérales, réglementations nationales et européennes. De plus, les Infobests soutiennent la réalisation de projets transfrontaliers et facilitent les échanges entre organismes spécialisés et administrations des trois pays. Véritables traits d'union, les Infobests se tiennent à la disposition des particuliers, entreprises, administrations, élus et associations.

<http://www.infobest.eu>

3.4.2 | Réseaux de coopération

■ **EURES-T Rhin Supérieur (1999)** : EURES-T Rhin Supérieur est un réseau de compétences pour toutes les questions relatives au marché du travail dans le Rhin Supérieur qui s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs et aux employeurs. C'est un partenariat transfrontalier dans lequel les services publics de l'emploi, les organisations syndicales et patronales et les collectivités territoriales du Rhin Supérieur collaborent activement pour augmenter le placement transfrontalier et améliorer la transparence sur le marché de l'emploi de la région. EURES-T Rhin Supérieur dispose de 18 conseillers EURES spécialisés sur les questions relatives à l'emploi transfrontalier. Le partenariat est financé par la Commission européenne dans le cadre du réseau EURES, par le SECO et à hauteur de 5 pour cent par les organisations partenaires sous la forme d'apports propres.

<http://www.eures-t-rhinsuperieur.eu/>

■ **Grenznetz** : un réseau international chargé de lutter contre les obstacles au travail frontalier. Sønderjylland-Schleswig, Euregio, Saarloutlux, Conférence RS, l'Euregio Meuse-Rhin.

<http://www.emr-taskforce.org/fr/grenznetz.shtml>

■ **Groupe de travail « Formation professionnelle transfrontalière »** : initié par la Préfecture du Haut-Rhin à Colmar et le Service coopération transfrontalière et affaires européennes du RP Fribourg. La 1^{ère} réunion a eu lieu en mars 2011 dans le but de faciliter la discussion autour des modalités d'élargissement géographique de la convention « apprentissage transfrontalier » mise en place sur l'espace pilote « Strasbourg-Ortenau ».

■ **Groupe de travail « Formation professionnelle transfrontalière pour l'hôtellerie et la restauration »** : IHK Karlsruhe, Agentur für Arbeit Rastatt, GT « innovation et formation » du Projet INTERREG Upper Rhine Valley. La 1^{ère} réunion a eu lieu en mars 2011, en coopération avec le groupe d'experts « formation professionnelle » de la Conférence du Rhin Supérieur.

■ **Mission Opérationnelle Transfrontalière** : les adhérents de la Mission Opérationnelle Transfrontalière constituent un réseau d'envergure européenne, impliquant actuellement 11 pays et regroupant des collectivités territoriales, associations, structures transfrontalières et grandes entreprises impliquées dans le développement de projets transfrontaliers.

■ **Parc PAMINA** : projet INTERREG qui met en œuvre des projets de formation transfrontalière. CJD Maximiliansau, Greta-Nord-Alsace, GIP/FCIP, BSW-Kehl.

http://www.formation-pamina.fr/pamina/?page_id=2

■ **Groupe de travail sur l'emploi frontalier** : à l'initiative de la MEF des Trois frontières avec EURES-T Lörrach, Basel Stadt, Pôle Emploi, Région Asace et la DIRECCTE, le principe de collaboration transfrontalier est retenu pour construire une stratégie locale transfrontalière de l'emploi.

<http://www.mef-mulhouse.fr/>



4 | ANNEXE

Liste des personnes contactées

Battinger Rémy	DRAAF Alsace (Service Régional de la Formation, du Développement et de l'Emploi)
Boitel Aurélie	EURODISTRICT REGIO PAMINA
Breun Marlyce	Pôle emploi
Carlotti Sébastien	Insee Alsace (brochure « Faits et chiffres »)
Döpke Gisela	Arbeitsagentur Offenburg
Halter Rosa-Maria	Kanton Aargau
Heck Sabine	Arbeitsagentur Landau
Jahan Cécile	Région Alsace (projet apprentissage transfrontalier)
Kern Maren	VDI
Kuhn Fritz-Gerhard	CJD Maximiliansau (projet formation sans frontières)
Leridez Vincent	INSA Strasbourg (cursus DEUTSCH-INSA)
Maillard Laura	EURES-T Rhin Supérieur
Mangold Estelle	Ville de Mulhouse
Mattusch Norbert	Arbeitsagentur Freiburg
Müller-Wolff Sylvia	Arbeitsagentur Karlsruhe
Parasote-Matziri Vulla	TRION (ancienne coordinatrice d'EURES-T)
Philippe Dominique	Région Alsace (projet Maestr'Al)
Sydow Jens	Arbeitsagentur Kehl
Thevenet Anne	Euro-Institut
Thomalla Ingrid	Regierungspräsidium Karlsruhe (projet Certificat Euregio)
Wehrauch Silvia	Arbeitsagentur Lörrach
Wetzel Charlotte	Euro-Institut (étude pour la FEFA)
Zink Daniela	Arbeitsagentur Rastatt



DE LA **FORMATION** TRANSFRONTALIÈRE À L'**EMPLOI** DANS LE RHIN SUPÉRIEUR

Ce document est une co-production
de la Conférence du Rhin Supérieur et
de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur.

Avec la participation du groupe de travail politique économique
de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur,
dont tout particulièrement :

Marlyce BREUN | Pôle Emploi

Sébastien CARLOTTI | INSEE Alsace

Caroline HUCK | coordonnatrice du pilier politique de la Région Métropolitaine

Marc MACKOWIAK | Conférence du Rhin Supérieur

Laura MAILLARD | EURES-T

Katharina ROBOHM | stagiaire

Sylvie SIFFERMANN | DIRECCTE Alsace, présidente du groupe de travail politique économique

Vanessa STOEHR | stagiaire

Ingrid THOMALLA | Regierungspräsidium de Karlsruhe

Crédits photographiques :

Hamid AZMOUN | Philippe BAUDUIN | Jean-François DEROUBAIX | Kristoff HILLIGARDT

Gilles LEIMDORFER | Vincent PANCOL | Cindy SCHILDKNECHT | Julia SCHOPPE

Édition mars 2012

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPÉRIEUR

TRINATIONALE
METROPOLREGION
OBERRHEIN



REGION METROPOLITAINE
TRINATIONALE
DU RHIN SUPÉRIEUR